

l'éducation



quel apprentissage de la lecture ?

27 mars 1980

n° 417 ■ 4 F



le petit enfant et la poésie

par Georges JEAN

Ce numéro de la revue **Poésie 1**, publiée par les Éditions Saint-Germain-des-Prés, est conçu comme une sorte d'anthologie non systématique, précédée d'une importante étude théorique et pédagogique (272 pages) - Diffusion **ARMAND COLIN**



PRÉSENTATION

1re partie

POÉSIE, PREMIER LANGAGE

Le petit enfant
Le petit enfant poétique
L'enfance telle qu'elle est
Du bon usage d'une espèce d'anthologie poétique
Une poétique pédagogique ?

2e partie

MANIÈRE DE PETITE ANTHOLOGIE

A. Rythmes premiers

Berceuses pour s'endormir et se réveiller
Comptines et poèmes pour compter les copains,
les doigts de la main et n'importe quoi
Autres comptines et poèmes pour compter, conter
et raconter

B. Le bruissement des sons, des mots et des poèmes

Bruits de syllabes
Comptines à bruite
Bruits et musiques de mots anglais
Poèmes à manger
Poèmes à écouter sans comprendre
Quelques bruits et cris des Bandes Dessinées

3e partie

Images premières

Images naturelles
Quelques «haïku»
Poussières d'images

HOMONYMIE

Qui dit coucou
Dit une fleur.
Qui dit cou-cou
Dit un oiseau.
Qui dit coucou
Dit une odeur,
Qui dit cou-cou
Dit un voleur
Qui prend le nid
D'un passereau,
Coucou, Cou-cou :
Arme à deux coups.

*Pierre MENANTEAU
(Chansons venues par la fenêtre,
éd. Saint-Germain-des-Prés, 1978)*

extraits

POUSSIÈRES D'IMAGES

- «Un automne jonché de taches de rousseur»
Stéphane Mallarmé
«Quand je ferme les yeux un monde invisible étincelle»
André de Richaud
«Le ciel creuse des trous entre les feuilles d'or...»
Louis Aragon
«Le rouge-gorge ami du vieux coupeur de chênes...»
Paul Fört
«J'aime me frotter dans les grandes villes aux autobus
en marche.»
Blaise Cendrars
«Un cygne avance sur l'eau tout entouré de lui-même»
Rainer-Maria Rilke
«Cette faucille d'or dans le champ des étoiles»
Victor Hugo
«La nuit s'épaississait ainsi qu'une cloison»
Charles Baudelaire

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 4 F
le numéro spécial : 6 F
Abonnement annuel : France 90 F
étranger 120 F
C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2,40 F en timbres.

une semaine après l'autre

- 2 entre deux mots, par Maurice Guillot
- 2 le refus scolaire, par Michaëla Bobasch
- 4 l'information, clé de l'orientation, par Michaëla Bobasch
- 6 que se passe-t-il ?

cette école innombrable

- 7 ne pas faire d'histoire ?, par Strapontinus
- 8 réflexions sur l'apprentissage de la lecture, par André Inizan
- 12 rencontres de « l'éducation »

à votre service

- 15 l'éducation a retenu pour vous cette semaine
- 16 textes officiels : vous lirez au B.O.
- 16 vous avez la réponse, par René Guy
- 18 documentation : un livre, une collection, publications CNDP, des revues pour les enseignants, pour les écoliers, par Pierre Ferran, Robert Mandra, Louis Porcher
- 20 pédagogie quotidienne : qui est Monsieur le maire ?, par Claire Méral
- 21 sur votre agenda

l'homme créateur

- 23 soleil dans l'œil, dans la main, par Patrick Négroni
- 25 panorama — livres : nouveautés pour les jeunes, par Pierre Ferran ; théâtre : mémoires des années 40, par Raymond Laubreaux ; Molière au noir, par Pierre-Bernard Marquet ; cinéma : l'émerveillement retrouvé ; au-delà de la science-fiction, par Etienne Fuzelier ; l'Italie à Poitiers ; à lire, par Jacques Chevallier ; chanson : folk urbain, par Jacques Erwan

le monde comme il va

- 30 sous mobile apparent : travaux en cours, par Louis Porcher ; le temps du travail, par Jean-Louis Rigal
- 34 mots croisés
- 35 championnat de mots croisés 1980

photos - couverture et p. 8 : A. Munoz de Pablos ; p. 23 et 24 : Musées nationaux ; p. 26 et 27 : Sabine Strosser ; p. 27 : Lot.

entre deux mots

- Nous sommes dans une dure période.
- Pour qui ? Le ministre, les syndicats ou les élèves ?
- Pour l'école, voyons !
- Pas étonnant avec cette manie d'ouvrir de nouveaux dossiers avant que les problèmes précédents soient réglés.
- Il y en a un qui l'est, en tout cas, le ministre l'a dit, puis le Premier ministre répété : il n'y aura pas de collectif budgétaire pour l'Education cette année.
- Résultat : après le succès des rassemblements parisiens, que ce soit chez les instituteurs ou chez les professeurs, les manifestations continuent et, fait exceptionnel, avec, sinon la participation, au moins l'approbation des parents.
- Je vous accorde qu'il semble bien cette fois que le « ras-l'bol » est profond et qu'il ne s'agit pas « d'agitateurs ». L'opinion, j'entends les parents, commence à se rendre compte, parce qu'on touche aux écoles avec le redéploiement de la carte scolaire, que les enseignants sont à la traîne de notre société.
- Et que la « revalorisation de la condition enseignante » est un mythe bien commode.
- Mais pourquoi les enseignants s'arrangent-ils encore pour faire coïncider leurs actions, leurs manifestations, leurs grèves avec la proximité des vacances ? C'est prêter le flanc pour se faire battre.
- A mon tour de vous l'accorder, les vacances, jadis reproche principal fait aux enseignants, sont aussi un excellent moyen de désamorcer les actions.
- Vous n'ignorez tout de même pas qu'il y a d'autres négociations en cours et que les états-majors ne sont pas la base.
- Parce que vous croyez vraiment que la revalorisation indiciaire des instituteurs va voir le jour ?
- Mais oui, mais oui, on dit même qu'elle serait en bonne voie, même si pour l'instant on ne semble pas satisfait du côté enseignant. Vous n'y croyez pas ?
- Ecoutez, voilà déjà presque un an que l'on négocie et, par ailleurs, je constate que l'on est entré dans le système décennal.
- Pardon ?
- A propos de l'éducation concertée, le ministre a déclaré qu'il faudrait une dizaine d'années pour la mettre en place. La semaine dernière, ici-même, il estimait de cinq à dix ans le temps nécessaire à l'application du système des unités capitalisables dans la formation professionnelle. On jongle décidément beaucoup avec les décennies, et une décennie, vous le savez aussi bien que moi, c'est une génération d'écoliers... et plusieurs ministres !

Maurice Guillot

Le refus : genèse et incidences dans le système éducatif : sur ce thème, a eu lieu à Paris les 1^{er} et 2 mars, le colloque de l'AFAE. Près de 280 participants (chefs d'établissement, conseillers d'éducation, psychologues, sociologues, biologistes, inspecteurs généraux, enseignants, conseillers d'orientation) ont examiné, au cours de sept commissions, le refus du système éducatif et dans le système éducatif.

Créée à Paris le 28 septembre 1977, l'AFAE (Association française des administrateurs de l'éducation — siège social : 23, rue Clovis, 75005 Paris ; siège administratif : 10, rue du Docteur-Blanche, 75016 Paris) est une association loi de 1901 qui se propose de « favoriser la réflexion et les échanges entre tous les administrateurs francophones de l'éducation dans un esprit d'ouverture aux différents systèmes éducatifs, de langue française ou non ». Constituée en majeure partie de chefs d'établissement et de conseillers principaux d'éducation, elle est ouverte à tous ceux qui participent à l'administration des établissements, c'est-à-dire aussi bien enseignants que représentants de parents d'élèves. Restreinte au départ aux douze fondateurs, elle compte aujourd'hui plus de cinq cents membres, ce qui va l'obliger à se structurer davantage et à décentraliser ses activités.

Parmi les objectifs de l'AFAE, figurent le souhait de travailler avec l'Université au cours de sessions de formation (sans pour autant laisser à l'enseignement supérieur la responsabilité de cette formation) et la volonté d'une ouverture vers l'extérieur, au-delà des frontières. Des contacts ont été pris avec d'autres associations au Québec, en Allemagne et à l'échelon européen.

le refus scolaire

DE L'ABSENTEISME au suicide en passant par la somnolence ou au contraire la turbulence en classe, le tabagisme, le recours à la drogue ou la dépression nerveuse, le refus scolaire revêt de multiples formes. Certaines sont anodines, d'autres extrêmement graves, en particulier dans le second cycle. Pourquoi ce refus ? La lourdeur de la journée scolaire (« *En étant sept heures par jour au lycée, comment voulez-vous que les élèves n'aient pas l'idée de « sécher » un cours ?* », demandait un chef d'établissement), l'ennui (« *Le ronronnement qui règne dans certains établissements dénote une absence de goût et d'intérêt des élèves pour la vie scolaire* » remarquait Mme Sambourg, proviseur du lycée Jean-Baptiste-Say à Paris), l'absence de communication entre les enseignants et les jeunes (« *On a l'impression que les professeurs ont peur de leurs élèves* », « *Les élèves se sentent comme des numéros* »), l'angoisse des adolescents au moment de l'orientation (si elle motive beaucoup de refus, l'orientation n'en est pas toutefois le facteur principal) : autant de raisons évoquées par les participants.

« *Les gens s'ennuient dans notre société technicienne et matérialiste, et les jeunes s'ennuient dans notre école* » constatait Isabelle Nourral, inspectrice générale de la Vie scolaire, au cours de la commission « Orientation, sélection ». Cela est dû à une évolution de la société certes, mais aussi et surtout à un changement de l'école. Si certains types de refus sont liés à des facteurs biologiques (refus de subir, particulièrement évident lors de la crise pubertaire au collège ; angoisse liée à une crise émotionnelle et aggravée par les problèmes d'emploi pour les élèves de première et deuxième année des LEP) et psychologiques (dissonances culturelles

entre jeunes et adultes comme celle qui consiste à maintenir l'enfant dans l'immobilité au moment où son développement moteur est considérable ; infantilisme de l'adolescent qui n'a pas accès à la responsabilité ; déplacement des seuils de plaisir, différents chez l'adolescent des générations passées qui se satisfaisait d'une barre de chocolat, d'une orange ou d'un appareil photo, et celui d'aujourd'hui qui pense en termes de « gros cubes, chaîne hi-fi » et résiste mal à la moindre contrariété ; et enfin, absence d'estime des jeunes pour les adultes), beaucoup de refus viennent de motifs idéologiques.

C'était du moins ce qui ressortait du compte rendu de Michel Royer, rapporteur de la commission traitant des « Fondements du refus scolaire ». Alors que l'école d'hier avait pour but la conquête de l'instruction pour tous en respectant la laïcité (notion sur laquelle les participants n'ont d'ailleurs pas pu se mettre d'accord) et bénéficiait de deux soutiens — une société stable et un consensus social — (ce qui n'a d'ailleurs pas eu que des effets bénéfiques puisque, selon Michel Royer, « *ce monolithisme a gommé un certain nombre d'autres cultures* »), l'école publique d'aujourd'hui représente un « enjeu ». C'est désormais « *l'école au service d'un projet de société. Or ces projets sont nombreux et il n'y a plus, dans une société déstabilisée, de consensus auprès de ceux (professeurs, parents, élèves majeurs) qui font l'école. Le drame, c'est que la bataille pour cette prise de pouvoir est descendue dans la salle de classe, les élèves en étant à la fois acteurs et victimes* ». « *Que penser de cette école qui étale ses débats et ses doutes devant les élèves ?* », demandait une participante rapportant ces propos d'un adolescent : « *On en a assez*

d'entendre les profs se plaindre de leurs salaires, de la société pourrie, de l'école formant des chômeurs. »

Ce malaise de l'école semble être au centre du refus scolaire, et ceci d'autant plus que cette école en crise note, évalue, élimine. « *Elle n'est plus formative (car elle n'est pas encore capable de telle réussite ponctuelle), mais sommative (lorsqu'elle dit aux élèves « tu n'es pas capable, tu ne t'adaptes pas ») et ne prend en compte que des acquis intellectuels* », observait André de Peretti, directeur du département de psychosociologie de l'éducation à l'INRP, rejoignant en cela Alain Touraine. Celui-ci avait estimé, au début du colloque, que « *la vieille fonction d'aspiration, d'ouverture de l'école était révolue* » et attribué le refus scolaire au « *passage d'un système d'école limitée à une école généralisée* » : alors que l'école d'autrefois ne touchait qu'un petit nombre de gens pour lesquels elle représentait un moyen de progresser dans l'échelle sociale, celle d'aujourd'hui qui accueille tout le monde « *impose un modèle de vie sociale quasi unique à la quasi-totalité des enfants* ». Pour Alain Touraine, « *il s'agit d'en faire une catégorie moyenne, celle des « bureaucrates », opérateurs d'une économie tertiaire, intégrés à l'organisation mais éloignés de la prise de décision. Si bien qu'il y a refus de l'atelier et du bureau, chez tous ceux qui sont intégrés de manière superficielle* ». Un seul remède à cela, estime-t-il : « *l'abandon pur et simple de l'idée d'unité, d'intégration et d'universalisme du système scolaire, et son remplacement par des éducations, au pluriel, correspondant mieux à une société diversifiée* ».

Faut-il, pour apporter une solution au problème du refus, s'en tenir à une seule école ou à plusieurs ? Les membres de la commission « Recher-

che des fondements du refus » se sont contentés de poser la question. Ceux de la commission « Orientation, sélection » ont tenté, plus prosaïquement, de rechercher ce qui, à leur niveau et dans l'immédiat, pouvait être amélioré : l'accueil, l'encadrement, la démarche pédagogique. M. Berthon, proviseur du lycée de Montgeron, a évoqué une expérience de « tutorat » : un professeur était le « tuteur » de dix élèves avec lesquels il avait des contacts privilégiés et organisait diverses activités.

Un autre aspect de ce colloque portait non plus sur le refus du système lui-même, mais sur le refus dans le système éducatif. Il s'agissait du rôle de l'administrateur. Qu'il soit chef d'établissement (donc représentant de l'État et de la communauté scolaire), intendant (à la fois gestionnaire et comptable) ou inspecteur d'académie (enseignant et représentant des services départementaux de l'Education), l'administrateur porte en lui le refus car il a deux fonctions, si bien que « *la moitié du personnage refuse toujours quelque chose à l'autre* ». Placé au sommet de la hiérarchie, c'est par excellence celui qui refuse. Pour cela, il peut avoir recours à diverses « stratégies » : faire prendre conscience au demandeur de ses contradictions internes, le renvoyer à un tiers qui assumera le refus à sa place, ou bien dépasser la situation de manière positive en substituant au refus une stratégie de la concertation. Car le refus, tout en étant critique, est aussi affirmation d'autre chose. Il y a des refus signifiants, actifs, pour peu que l'on se donne la peine de les analyser, que l'on dépasse l'angoisse (celle de la personne qui reçoit le « non » mais aussi celle de celui qui détient l'autorité) pour développer le travail en équipe, la négociation, la concertation.

Privilégier les aspects constructifs du refus, voilà sans doute le meilleur moyen d'être, comme le remarquait non sans humour un participant, « un chef d'établissement heureux ».

Michaëla Bobasch

A l'occasion de son dixième anniversaire, l'ONISEP a organisé à Paris, au Centre Georges-Pompidou, les 12 et 13 mars, un colloque international qui a accueilli cent quatre-vingts participants : délégués régionaux de l'ONISEP, directeurs de CIO, conseillers d'orientation, ainsi que divers intervenants, allemands, anglais, américains et canadiens venus présenter « les techniques modernes d'information scolaire et professionnelle » utilisées dans leurs pays.

COMMENT les adolescents sont-ils informés sur les métiers, les formations qui y mènent et leurs débouchés ? Mal, si l'on en croit différentes études, et ceci en dépit d'une volumineuse documentation mise à leur disposition. Selon une enquête SOFRES menée en 1975 et intitulée « Les jeunes et leurs besoins », seuls 28 % d'entre eux se disaient suffisamment informés sur les métiers et leurs débouchés. Selon une autre enquête, réalisée en 1977 par le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, ce taux se situait entre 18 % et 21 %. En outre, si 80 % des élèves des classes de troisième reconnaissent avoir lu les brochures de l'ONISEP et bénéficié d'entretiens avec un conseiller d'orientation, 40 % d'entre eux déclarent n'avoir aucune idée précise de la profession qu'ils veulent exercer. Ceci est dû, semble-t-il, à l'extrême complexité de l'information professionnelle destinée à l'orientation et à son évolution. Celle-ci est passée successivement, selon Donald Super, président de l'Association internationale d'orientation scolaire et professionnelle, professeur de psychologie à l'université Columbia de New York, « *du renseignement simple au développement de méthodes permettant de faire le bilan psychologique de l'individu et en même temps, mais indépendamment, l'élaboration de méthodes permettant de l'aider à se comprendre lui-même (vers les années 1930)* ». D'où, depuis, « l'os-

cillation » à laquelle on assiste, de la politique d'enseignement, et donc de l'orientation.

A cette complexité en matière d'orientation s'ajoute, selon le professeur Dupont, de l'Institut de psychologie appliquée de l'université de Lausanne, « *l'hétérogénéité des destinataires de l'information, selon l'âge, le sexe, le type de scolarité, le statut socio-économique, l'intégrité physique, l'état-civil, la région habitée, les origines* ». Cette diversité existe également du côté des informateurs, professionnels ou non (conseillers d'orientation mais aussi enseignants, parents, membres d'associations, employeurs), qui ont des intérêts parfois divergents, d'où une manière d'aborder l'information par des biais très différents, d'opérer plus ou moins consciemment des filtrages. Enfin, autre élément de cette complexité, mis en évidence par le professeur Dupont : « *le contenu de l'information renvoie directement à l'informateur, l'individu qui rédige la documentation* ». Comment et pour qui celui-ci écrit-il ? « *Quelle que soit la compétence de l'informateur, conclut le Professeur, le contenu de l'information est difficile à cerner. Connaissons-nous vraiment les démarches mentales d'un avocat ? Comment décrire les activités de l'universitaire ou de l'ingénieur ? On ne peut fournir que des renseignements extrêmement sommaires et succincts. Comment peut-on parler du marché du travail,*

tion, clé de l'orientation

de ses fluctuations sans les surestimer ou les sous-estimer ? Comment peut-on exposer à des adolescents des informations sur les débouchés sans utiliser un langage de spécialiste, car avec un langage de tous les jours, on peut manquer son but ? »

Autant de questions qui se posent, quel que soit le support (écrit ou audiovisuel) de l'information. Celle-ci est toujours « orientée » et les jeunes le sentent car, remarque enfin le professeur Dupont, « lorsque l'on présente aux individus toute une panoplie de moyens d'information à différents niveaux, on constate une préférence pour les moyens purement informatifs ».

Cette analyse se confirme lorsque l'on examine le faible impact du message audiovisuel — une des techniques les plus récentes en matière d'information liée à l'orientation — sur la population scolaire. Confronté à ce problème, l'ONISEP a constitué un groupe de travail pour y répondre. Les premiers résultats de deux enquêtes mettent en évidence une certaine méfiance des jeunes vis-à-vis de ce qu'on leur propose.

La première, réalisée à Font-Romeu auprès de quatre cents élèves de classes de troisième en week-end de neige auxquels on a projeté une vingtaine de films de l'ONISEP, montre que 90 % d'entre eux ne croient pas les messages audiovisuels « dans la mesure où ceux-ci n'insistent pas autant sur les inconvénients que sur les avantages des différents métiers ». En outre, 70 % des jeunes regrettent que ces messages insistent davantage sur la responsabilité et les gestes appropriés à chaque profession que sur l'environnement général et le mode de vie induit par celle-ci (compatibilité avec des activités de loisir, etc.).

La seconde, actuellement en cours et réalisée avec vingt-cinq CIO correspondants de l'ONISEP, a pour but de voir comment les jeunes mémorisent le message audiovisuel, en les interrogeant trois semaines après leur avoir projeté trois films sur les métiers d'infirmière, de métreur et d'électro-mécanicien-réparateur de machines à coudre. « Les premiers résultats sont décevants : moins de 50 % des jeunes se rappelaient le sujet et le titre du

film « électro-mécanicien », et moins de 2 % étaient capables de se souvenir du diplôme nécessaire à l'exercice de ce métier », signale le Dr Jean Rousselet, maître de recherches au CNRS et conseiller scientifique auprès de l'ONISEP, notant au passage que « là aussi les critiques portent sur le manque d'images sur l'environnement et le mode de vie, de renseignements sur les salaires et les débouchés ». Pour lui, ce faible impact de l'audiovisuel est dû à un manque de connaissances de cet outil. De plus, étant donné l'évolution des attitudes des jeunes face au travail, le temps est fini, estime-t-il, « où l'on pouvait se contenter d'une information professionnelle ; le monde adulte ne sera cru qu'à partir du moment où il sera très, et exagérément, sincère. Il devient urgent, pour être crédible, d'inscrire l'orientation dans une perspective globale, l'insertion de l'individu dans la société ».

Tâche particulièrement difficile — pour ne pas dire impossible — dans la période pleine de contradictions que nous vivons. Pour le professeur Vincens, de l'université de Toulouse, il y a

« Je suis heureux de pouvoir t'offrir mes services. Je m'appelle Choix et j'ai été conçu par la commission de l'emploi et de l'immigration du Canada pour t'aider à déterminer le genre de profession qui te convient et l'endroit où tu peux suivre les cours et obtenir la formation nécessaire. Mais n'oublie pas que je ne peux prendre de décisions à ta place, ce sont tes propres décisions. Tu peux les baser sur mes connaissances, mais aussi sur les avis de ton conseiller, de ta famille ou de tes amis. » Cette entrée en matière courtoise marque le début de chaque conversation de l'ordinateur avec un nouvel usager. Le système informatique « Choix » (Choix) permet au jeune d'obtenir le maximum de renseignements sur chaque profession susceptible de lui convenir, grâce à différents modes d'exploration : intérêts, aptitudes, tempérament, études, perspectives d'avenir, salaire, conditions de travail, activités physiques, formation nécessaire.

L'informatique est la dernière à avoir fait son apparition dans la panoplie des « techniques modernes d'information scolaire et professionnelle ». Il existe divers systèmes. Ceux qui facilitent l'auto-information des élèves sur les métiers, sans tenir compte de l'individu, et ceux qui insèrent dans l'ordinateur des données personnelles (résultats de tests, inventaires d'intérêts,

notes, observations des professeurs) pour aider l'élève à établir le lien entre l'information professionnelle et personnelle.

« La majorité des élèves aime bien l'orientation par ordinateur. Il n'est pas rare d'entendre des réflexions telles que : L'ordinateur, c'est épatant car on peut lui poser des questions et il vous répond, ce qui n'est pas toujours le cas des professeurs et des conseillers », signalait Donald Super. Toutefois, l'apparition de l'informatique ne vas pas sonner le glas de la profession de conseiller d'orientation. Loin de là. Il semble, au contraire, que l'ordinateur facilite et approfondisse le travail du conseiller qui, libéré de la tâche d'informer, peut se consacrer au conseil proprement dit. C'est du moins l'avis de Donald Super : « Pas plus que le livre ne peut se substituer à l'enseignant, l'ordinateur ne peut remplacer le conseiller, il y a complémentarité. »

Pour convaincante qu'elle soit, cette démonstration n'a cependant pas manqué de soulever des réticences dans le public. Dans son allocution de clôture, Claude Vimont, directeur de l'ONISEP, a d'ailleurs souligné que « le rôle de l'ordinateur apparaît moins clairement que celui de l'audiovisuel pour le moment dans notre pays ».

deux écueils à éviter : l'adéquation formation-emploi, « *notion très dangereuse parce que c'est une idée simple qui plaît au formateur, mais manque de souplesse dans un contexte où emplois et individus évoluent* », et la tentation de bâtir un système d'orientation adapté à une période de plein emploi ou de chômage. Ce qui rend d'autant plus complexe la tâche de ceux qui sont chargés de l'orientation, « *Le rôle du conseiller est d'aider le consultant à se situer dans une perspective de concurrence* », estime M. Vincens qui tombe d'accord avec le professeur Henri Tezenas du Montcel, président de l'université de Paris IX-Dauphine, pour remarquer que les

« **L'ONISEP, cache-misère de l'orientation** » : c'est ainsi que s'intitule une déclaration des syndicats (CFDT, CGT, SNAU et SNES) des personnels de l'ONISEP à la suite de ce colloque. Ceux-ci reprochent à l'ONISEP de « se faire le haut-parleur du gouvernement, en liant les sujets des publications aux thèmes proposés par la propagande gouvernementale (valorisation du travail manuel, incitation à la création d'entreprises, développement des technologies de pointe), en omettant d'informer, lors de la présentation des filières scolaires, sur l'absence ou l'insuffisance des structures d'accueil, la sélection sévère à l'entrée de certaines sections, et en édulcorant l'information sur les métiers et emplois dans le but d'afficher un optimisme de bon aloi ».

jeunes cherchent à concilier l'inconciliable, à savoir une exigence simultanée d'autonomie (dans le choix des études et de leur métier) et de sécurité (études comportant le moins de risques et menant aux débouchés les plus sûrs possible).

Pour le professeur Tezenas du Montcel, la solution se trouve dans « *l'accent mis sur le développement des études générales plutôt que sur des savoir-faire précis* », l'acquisition des aptitudes ne se faisant plus en une seule fois, mais à divers stades de l'évolution de l'individu, « *d'où une mission nouvelle de l'éducation permanente* ».

Michaëla Bobasch

que se passe-t-il ?

■ **Grèves et manifestations se sont poursuivies** (voir notre n° 415-416 du 20 mars) au cours de la semaine du 17 au 22 mars. Les instituteurs du SNI-PEGC de la région parisienne ont continué leur mouvement de grève, notamment dans les départements les plus touchés par les mesures de redéploiement annoncées par le ministère de l'Éducation. Une manifestation nationale organisée par le SNI-PEGC a rassemblé à Paris le 19 mars près de cinquante mille instituteurs. Quant aux enseignants du second degré, ils ont pris le relais le lendemain (20 mars) avec une grève nationale et une « marche sur Paris », à l'appel de cinq syndicats : SNES, SNEP, SGEN-CFDT, SNETP-CGT et SNC.

■ **Une déclaration commune de la FEN et de la FCPE** sur « la coopération des parents et des personnels de l'Éducation » dans les établissements et en dehors des établissements scolaires. Ce texte, qui met l'accent sur le rôle complémentaire des parents et des éducateurs (non seulement les enseignants, mais l'ensemble des personnels de surveillance, d'administration et de service), intègre dans cette collaboration les élèves eux-mêmes, en tant qu'acteurs de leur propre éducation. La FEN et la FCPE s'attacheront désormais à rechercher des modes de coopération tant au niveau des conseils de classe et d'école que des structures militantes.

■ **Inquiétude chez les professeurs de langues vivantes.** Après avoir tenu des Assises nationales le 1^{er} décembre 1979 (voir notre n° 404 du 6 décembre), ils se sont réunis à nouveau le 18 mars dernier. Ils prévoient en effet « un certain alourdissement des effectifs d'élèves par classe de langue à la rentrée 1980 ». Ils s'inquiètent en outre des projets d'horaires du second cycle qui seront soumis à une prochaine session du CEGT et de « la fermeture autoritaire de l'Association linguistique franco-européenne qui avait pour mission de soutenir les efforts des organisations agissant pour la diffusion des langues insuffisamment enseignées ». Enfin, ils émettent des réserves sur la mise en place d'un Conseil pour la diffusion des langues étrangères en France, sans que soient précisés les pouvoirs d'un tel comité et les critères qui ont présidé au choix des personnalités désignées par le gouvernement pour en faire partie.

■ **Le Groupe français d'éducation nouvelle (GFEN) profite des vacances pour tenir son congrès** à Rennes du 8 au 11 avril. « Pratiques, outils, démarches de désaliénation en pédagogie, en éducation, dans les instances éducatives de notre mouvement » : tel est le thème de ce congrès qui traite de la « désaliénation » des enfants et des jeunes, mais aussi des éducateurs, des enseignants et des militants. A ce travail conçu comme « une poursuite de la réflexion du GFEN sur les processus concrets par lesquels passe la lutte contre l'échec scolaire et une occasion d'opérer des convergences avec ceux qui luttent aussi pour la désaliénation sur d'autres terrains (psychiatrie, justice, médecine) » se mêlera « un approfondissement sur le rôle spécifique d'un mouvement d'éducation nouvelle et du militantisme en général dans la bataille pour transformer l'école ». Des ateliers proposant des démarches « désaliénantes » et des rencontres avec des personnalités (Tony Lainé, Bernard Charlot) sont prévues.

■ **L'Association Presse-Information-Jeunesse (APIJ, 13, rue Férou, 75006 Paris — Tél. : 326-29-32)** a renouvelé son bureau : Edwy Plenel (**Le Matin**) président ; Nicole Gauthier (**L'éducation**) secrétaire générale ; Marie-Christine Jeannot (**La Vie**), Martine Silber (**L'École ouverte**), Pierre Tartakowsky (**La Vie ouvrière**) vice-présidents ; Laurent Daudier (**Télérama**) trésorier ; Jean-Pierre Spirlet (**Sud-Ouest**) délégué aux régions ; Dominique Burg, Nicolas Domenach (**Le Matin**) et Michel Puech, membres du bureau.

ne pas faire d'histoire ?

LES petits Français ne connaissent plus leur histoire nationale. La grande presse, qui en sait long sur la question, nous apprend régulièrement la nouvelle depuis quelques mois. Comme presque toujours sous nos latitudes, on se demande aussitôt si c'est la faute à Voltaire. L'école est en position d'accusée, elle a l'habitude. Cette fois il s'agit de l'école nouvelle, celle qui a voulu, depuis une douzaine d'années, promouvoir, dans l'enseignement élémentaire, les activités d'éveil au lieu et place des leçons traditionnelles d'histoire, de géographie, etc. L'éveil aurait eu pour effet paradoxal d'endormir la conscience historique chez les citoyens de demain. Il devient, du coup, un fléau national.

Les nostalgies, toutes, restent bien ce qu'elles étaient. Que notre école d'enfants demeure l'école de nos enfants, tel est notre souhait sans cesse renaissant, adultes promis à la mort qui essayons de retenir le temps qui passe et de l'oublier. Le tambour Bara, le Camp du Drap d'or, 1610, Austerlitz, Alésia, la barbe fleurie, va montrer ma tête au peuple, Christophe Colomb, la distribution est de grande qualité et nous y avons laissé notre jeunesse. Mais il y avait aussi bien Gavroche, la Madelon, parlez-nous de lui grand'mère, les Templiers et les Cosaques zaporogues « ivrognes, pieux et larrons ». L'histoire s'écoutait aux portes de la légende et à celles de la chanson, de la poésie, du rêve.

Le regret de l'enseignement précoce de l'histoire, c'est le regret

de l'histoire racontée aux enfants, où, à l'époque, Michelet se confondait un peu avec Jack London ou James-Oliver Curwood, Durandal avec Croc-Blanc, le chevalier Bayard avec le Grizzly ou Kazan. Souvenirs attendris des veillées qui n'existent plus, des communautés restreintes et conviviales : la chaleur des discours dits et entendus renforçait le sentiment de l'intimité et de l'aventure douce parce qu'intérieure. L'école et la société, la salle de classe et celle de la maison familiale, unissaient leurs efforts et marchaient du même pas. Qui n'en comprendrait le regret, sinon quelques citoyens sans racines ?

Cette postérité emblématique des troubadours, la grande lignée des conteurs et des instituteurs, des griots et des historiens, tous ces enracinements immémoriaux semblent avoir disparu. Les enfants de nulle part ont perdu la terre natale qui n'est jamais que celle des souvenirs. Sur le plan cognitif, en toute rigueur, il n'est pas possible d'enseigner l'histoire à l'école primaire puisque les élèves, à cet âge-là, ne maîtrisent pas les concepts temporels indispensables. C'est cette compétence cognitive qu'il faut former et c'est pour cela que les activités d'éveil ont été mises en place. Les résultats, pour l'instant, ne sont guère encourageants, en effet, mais c'est plutôt la suppres-

sion de l'histoire qui est en cause que l'instauration de l'éveil.

Peut-être s'aperçoit-on maintenant qu'il est essentiel d'enseigner l'histoire très tôt, même et surtout stéréotypée, réduite à des images-force. Il s'agit d'inculcation plutôt que de compréhension intellectuelle mais la première est toujours, comme on sait, plus profonde que la seconde, car c'est elle qui socialise, qui enraine l'enfant et lui donne une identité culturelle, individuelle et collective. C'est elle, justement, qui reste quand on a tout oublié ou rien appris, un système de réflexes, de références, les sources d'une communauté et, par là, d'une personnalité. Dans cette période de troubles, de menaces, de résurrections, les hommes retrouvent le besoin d'être reconnus comme étant d'un lieu et d'un temps. Les réveils nationaux, régionaux, religieux, la lutte contre les empires, le montrent lumineusement.

Dès lors, en effet, l'enseignement précoce de l'histoire retrouve l'évidence d'une nécessité qu'il n'aurait jamais dû perdre. Mais, à mon sens, il n'annule pas la pertinence de l'éveil, qui doit être considéré comme une méthodologie, une attitude, un apprentissage de la responsabilité et de l'initiative, et qui, comme tel, traverse toutes les disciplines scolaires. Pour réhabiliter notre histoire, nous l'approprier de nouveau, nous devons réapprendre à l'enseigner dès l'école primaire, c'est-à-dire inventer des démarches adéquates à notre temps.

Strapontinus

réflexions sur



l'apprentissage de la lecture

Cette année a été décrétée « Année de la lecture » et l'on se souvient du colloque des 14, 15 et 16 mai organisé l'an dernier sur cet important sujet (l'éducation n° 389 du 24 mai 1979).

La direction des Ecoles du ministère de l'Education a, depuis, publié les actes de ce colloque ainsi qu'une plaquette à l'usage des enseignants : **Apprentissage et pratique de la lecture à l'école**, diffusée par les inspections académiques.

Nous publions ici un mémorandum qu'André Inizan, professeur au Laboratoire de psychologie expérimentale à l'université de Tours, a établi à l'issue du séminaire précédant ce colloque, à partir de notes prises au sein d'un groupe.

En s'engageant ainsi, André Inizan voudrait susciter d'autres publications de la part des autres membres du séminaire.

Apprentissage proprement dit de la lecture, pratique scolaire de celle-ci, pédagogie générale sont les trois critères qui ont servi à répartir les propositions émises, lesquelles sont classées par degrés décroissants de l'accord entre les membres du groupe.

A - structures et contenus de l'école fondamentale

1. **Accord unanime** pour distinguer « apprentissage » et « enseignement » : c'est l'apprenti qui apprend, éventuellement adulte. L'enfant, qui a tout à apprendre, apprend en toute occasion et en particulier à l'école.

Quant à l'enseignement, il constitue l'aide scolaire à l'apprentissage, de plus en plus importante dans notre société compte tenu de ce que, de génération en génération, l'enfant a à apprendre, et des ressources culturelles si diverses d'une famille à une autre.

2. **Accord majoritaire** pour dénoncer le faire-semblant d'apprendre de nombreux élèves, que ce faire-semblant se manifeste (à l'observateur plus qu'au maître) par la non-participation à l'activité scolaire commune, la rêvasserie, l'agitation, le désintérêt, l'ennui,

les souffrages dont ils sont victimes.

• **dénoncer l'effet ségrégationniste de l'école** (ordinaire), dès la section des petits de la maternelle. Evidemment, cet effet n'est jamais voulu ni même souvent perçu par l'enseignant.

Toutefois, certains collègues (minoritaires, faut-il le rappeler) n'attachent pas beaucoup d'importance à ce que des enfants présents en classe demeurent sans appétit à l'égard des activités proposées à tous mais souvent déclenchées à la demande ou du moins à la satisfaction des élèves d'avance favorisés.

Les mêmes ne s'indignent pas de ce, qu'à deux ans, seuls les enfants « propres et débrouillés » soient admis à l'école maternelle.

• **réclamer, pour chaque collectif-classe, une homogénéisation relative, compte tenu de ce que les enfants ont à faire en classe.** Cela revient à renoncer au critère actuel du groupement des enfants selon l'identité des âges réels.

Mais une ambiguïté demeure : lorsque l'un des membres évoque le « cycle 5/8 », il n'y a pas unanimité dans le groupe pour comprendre que chaque enfant doit y être amené à aborder l'apprentissage de la lecture à cinq ans, ou à six ans, voire à sept ans, précisément dès que et seulement quand cet apprentissage sera devenu opportun pour lui, c'est-à-dire source de réussites et partant de gratifications journalières.

D'ailleurs, certains demeurent attachés au groupe hétérogène, inspiré de la fratrie, où le « faible » bénéficierait du modèle du « fort » dont la présence serait génératrice d'émulation.

Ces collègues négligent de considérer que, dans la fratrie, la « faiblesse » est relative, toute provisoire, et surtout n'annonce rien de fâcheux. La situation est toute différente à l'école, où le « faible » a autant vécu que son compagnon « fort » mais a été conditionné à ne pas profiter de l'activité scolaire,

nourri de souffrages, replié sur soi dans la rêvasserie et la passivité.

• **réclamer la fusion maternelle-élémentaire.** Cette exigence découle de la précédente. En effet, il importe de ne pas déplacer à cinq ans la rupture qu'on éviterait à six ans.

Bien entendu, cette fusion, amorcée par l'existence des circonscriptions dites mixtes d'inspection, ne saurait entraîner une économie de postes. Ce serait, enfin, l'occasion de créer la fonction de directeur (trice) d'école fondamentale compétent (e), déchargé (e) et aidé (e) d'une secrétaire, d'une assistante sociale, d'un GAPP.

Il reste que certains nostalgiques de l'École maternelle française répugnent à toute réduction de l'identité, de l'autonomie de « leur » école.

• **entreprendre un changement profond dans l'école,** même s'il est illusoire de l'espérer dans un contexte socio-politique où les défauts de l'institution scolaire paraissent à beaucoup (mais non à tous) générateurs du conservatisme social et de nature à faciliter l'exercice d'un pouvoir conservateur.

B - l'apprentissage de la lecture proprement dit

1. **Accord unanime pour dénoncer tout « don du code »** de transcription de sa langue à tout élève, c'est-à-dire toute procédure didactique qui commence par révéler aux enfants les lettres, leur (s) valeur (s) phonétique (s) et les règles de leur (s) association (s). C'est pourtant ce que les praticiens continuent de faire pour la plupart avec les méthodes dites « mixtes » (et à plus forte raison dites « synthétiques ») lesquelles demeurent les plus fréquemment employées en France (et hors de France).

2. **Accord majoritaire pour**

• **définir l'acte de lire comme accès à la pensée d'autrui sans autre recours que l'écrit.** Ainsi, l'enfant affronté à un écrit qu'il a déjà entendu lire ne lit pas, puisque la pensée précède son observation de l'écrit. Il relit tout au plus.

• **reconnaître que l'enfant n'apprend pas à lire en parlant,** bien que le développement de son langage (oral) et son entraînement à analyser l'écoute de sa parole participent à la préparation de son apprentissage de la lecture.

• **reconnaître qu'il n'apprend pas à lire comme il a appris à parler.**

Sans recourir aux distinctions des linguistes entre l'oral et l'écrit et en s'en tenant aux conditions pédagogiques des deux apprentissages, le fait que l'apprentissage à parler se déroule essentiellement dans la famille et de façon individuelle alors que l'apprentissage à lire se déroule essentiellement à l'école au sein d'un collectif-classe, suffit à rejeter, dans notre société, toute possibilité d'assimilation de la pédagogie de l'un à celle de l'autre.

• **convenir que l'enseignement de la lecture commence avec la présentation scolaire d'écrits,** en maternelle donc pour la quasi-totalité des enfants en France, mais de façon opportune **ou non** selon les enfants. Désigner cette présentation d'écrits (pas même toujours dépourvue de soucis d'analyse) par l'expression « initiation à la lecture » ne change pas la réalité élitiste.

• **dénoncer le recours à tout codage arbitraire fait de signes (abstrait).** Alors que la représentation figurative à l'aide du dessin est jugée précieuse en tant qu'intermédiaire sans système entre l'oral et l'écrit, pour la plupart d'entre nous il n'est pas souhaitable d'introduire des signes pratiquement aussi arbitraires, aussi abstraits et aussi élémentaires que les lettres. Certains signes, certes moins équivoques que les lettres, présentent l'énorme inconvénient d'être sans

avenir dans le bagage mnémorique de chaque élève puisqu'étrangers à la langue écrite, et partant à tout renforcement extra-scolaire (phonogrammes).

• **reconnaître qu'il est économique que les enfants apprennent à lire à partir d'écrits signifiants (de phrases), mais filtrés.** Peu à peu, et plus ou moins méthodiquement, on recourt à des filtrages : volume et familiarité des phrases, choix des mots compte tenu de leur sobriété d'écriture et de la fréquence des relations phonèmes-graphèmes qu'ils comportent.

Selon la définition du lire ci-dessus, en toute rigueur, l'enfant n'a pas à lire ces écrits (privilegiés car ils vont lui servir à apprendre à lire) puisque chaque phrase lui est donnée simultanément sous trois aspects qu'on regrette de devoir désigner dans un ordre : pictural, oral, écrit.

• **reconnaître qu'on n'apprend pas à lire en lisant,** toujours en tenant compte de la définition retenue, précieuse parce que précise. En effet, on ne peut lire sans une certaine connaissance du code. Même lorsque l'identification d'un mot ou d'un groupe de mots est suggérée par le contexte, par « l'antécédent de lecture » (P. Lefavrais), la vérification de l'hypothèse requiert l'usage du code, peu ou prou. Certes, cet usage implique de moins en moins le recours élémentariste à la connaissance des relations phonème(s)-graphème(s) : compte tenu de la répétition des rencontres de mots et de groupes de mots, leur identification immédiate se substitue normalement à leur décodage plus fragmentaire.

D'une façon générale, il importe pédagogiquement que, déjà chez l'apprenti, l'empan des identifications soit toujours aussi large que possible.

Sans nier toute importance à la maîtrise du code (qui ne servirait que de dépannage), certains d'entre nous choisissent de laisser chaque élève l'élaborer seul. Ils

soutiennent en fait le globalisme intégral qui s'est révélé si élitiste et plus encore dans l'acquisition de l'orthographe que dans celle de la lecture. C'est que l'écriture ne peut s'accommoder du flou qui, dans cette perspective, caractérise longtemps l'apprentissage de la lecture.

• **justifier la démarche analytique.** Une justification psycho-pédagogique de la démarche analytique apparaît peu à peu : c'est parce que, d'une part, l'apprenti ne dispose réellement que des acquisitions qu'il a élaborées lui-même et que, d'autre part, la maîtrise du code est très importante (plus encore lorsqu'il s'agit d'écrire), qu'il ne faut pas en donner les clés toutes faites aux enfants et que chacun doit les redécouvrir par confrontation et analyse d'écrits signifiants et filtrés, offerts tout d'abord à une observation soutenue.

• **reconnaître la simultanéité nécessaire de l'enseignement de la lecture et de l'écriture.** L'écriture est précieuse tout au long de l'apprentissage : au moment de l'appropriation des écrits privilégiés de référence (rôle de la mémoire kinesthésique) comme à l'époque de leur exploitation analytique et de la création par synthèse de mots nouveaux signifiants et de phrases signifiantes. C'est le crayon en main (pas pour écrire n'importe quoi, bien entendu) que l'enfant apprend le mieux à lire.

En ce qui concerne le choix des styles d'écriture (« script » ou atta-

chée ?) on assiste à des combats d'arrière-garde. Par sa simplicité à la perception comme à la graphie et surtout parce qu'il sert à presque tous les écrits offerts au regard des enfants hors de l'école comme dans la classe, le script se trouve vivifié pour bien supporter la queue des agressions dont il est victime depuis deux décennies et par comble à la maternelle.

• **personnaliser l'enseignement de la lecture, de sa préparation et de sa pratique,** l'enseignement et non seulement l'apprentissage qui, compte tenu de notre première proposition (A-1), ne peut être, lui, que propre à chaque élève, réussi ou non.

Conçue comme le moyen d'assurer à chaque élève de la classe le plein emploi permanent de ses possibilités dynamiques, la personnalisation de l'enseignement est particulièrement difficile à concevoir en ce qui concerne l'apprentissage de la lecture. Par la suite, en effet, des « programmes » utilisant des consignes écrites pourraient être facilement réalisés et directement proposés aux enfants dans leurs divers apprentissages. Mais l'habitude de l'enseignement frontal (et inévitablement élitiste) est prise.

En fait si la personnalisation de l'enseignement n'est qu'une espérance en dépit du préjugé favorable dont elle jouit partout, et notamment au sein de notre groupe, c'est qu'elle est impraticable tant que les maîtres ne disposent pas, toute l'année durant, des supports didactiques capables de satisfaire directement les besoins irrégulièrement évolutifs de leurs divers élèves.

On constate toutefois parmi nous des résistances à l'idée d'abandonner l'enseignement frontal même limité à une seule matière. On se raccroche à des valeurs traditionnelles, bien que dénoncées comme illusoire par beaucoup : par exemple, on se raccroche à la vertu de contenus (d'écrits) qui seraient absolument motivants pour tous

l'éducation

souhaite à tous ses lecteurs
de très heureuses
vacances « de printemps »
et leur donne rendez-vous,
avec son numéro 418,
pour le jeudi 17 avril

les élèves parce qu'émanant de l'énoncé de l'un d'eux, ou encore au talent du maître qui ne pourrait s'exprimer que dans la production au jour le jour de ces supports didactiques. Ce sont surtout des théoriciens de l'enseignement qui se révèlent encore sensibles au charme désuet de la forme la plus prétentieuse et la plus vaine de la préparation de la classe.

C - la pratique scolaire de la lecture

1. **Accord unanime pour dénoncer la syllabation** : de nombreux écoliers ne parviennent à identifier un mot qu'après avoir écouté les effets sonores du décodage élémentaire des signes écrits qui le constituent considérés de gauche à droite. Et encore n'y parviennent-ils qu'au prix d'essais laborieux au cours desquels la saisie synthétique se fait souvent attendre, exemple : l'école [le.ko.lə] → [le.kəl].

Sans doute cette procédure est particulièrement peu gratifiante en français et en anglais où les correspondances phonèmes-graphèmes sont particulièrement nombreuses et irrégulières, même dans des mots courts et fréquents.

Sans aucun doute, cette syllabation qui devient labialisation chez les mauvais lecteurs adultes est désolante. Il y a longtemps qu'Alain a fait l'unanimité à ce sujet (**Propos sur l'éducation** n° XXXVIII), « celui qui ânonne... rompt la pensée en petits morceaux ».

2. **Accord majoritaire pour remarquer que la critique de la syllabation rejoint la critique unanime (B-1) relative au « don du code »**. Hélas, ce don du code appartient à la plupart des méthodes actuelles dites mixtes. On a vu (B-1) que l'apprentissage au départ est alors fondé sur la présentation

par le maître des lettres associées à leur (s) son (s) et des mécanismes sonores de leur (s) combinaison (s). Sans recours à l'observation soutenue d'écrits clairement signifiants, de quelques phrases courtes, sobres, ne transcrivant que des énoncés familiers, le don du code ne permet aucune réelle mémorisation et confrontation de mots, aucune analyse, aucune découverte d'éléments disponibles du code (qui ne deviennent disponibles pour des synthèses compréhensives que s'ils sont redécouverts).

• **remarquer que la syllabation s'observe aussi chez des élèves qui ont pratiqué une démarche globale (« naturelle ») intégrale.** En fait, il s'agit de séquelles d'apprentissages defectueux quelles que soient les caractéristiques psychologiques de la méthode utilisée.

• **valoriser la maîtrise du langage oral.** Lorsqu'un écrit, même filtré, est présenté aux élèves, encore faut-il que l'énoncé qu'il transcrit appartienne exactement aux expressions qui sont devenues familières à chaque élève, ou du moins qui peuvent le devenir sur le champ. La maîtrise de la correspondance mot à mot (oral-écrit) est en effet nécessaire à l'appropriation facile de l'écrit par chacun. « Il n'y a pas de pédagogie de l'oral qui puisse se fonder sur un abandon de l'écrit » (Jean Peytard, **L'école et la vie**, avril 1979).

On sait, en outre, combien les apprentis-lecteurs privés d'un développement normal du langage oral (sourds) rencontrent de difficultés sévères dans leur apprentissage du langage écrit.

Pourtant, une minorité d'entre nous, « fixés » sur les syllabations et les labialisations unanimement dénoncées on l'a vu, inventent une fausse causalité de ces défauts et en arrivent à contester l'importance de la maîtrise du langage oral dans l'apprentissage de la lecture.

Le contre-sens à dénoncer ici provient de la différence entre les

significations attribuées par les uns et par les autres au mot « oral ». Lorsque la majorité signale la grande importance de l'oral, ce qui est souhaité, c'est l'élaboration par chaque enfant, d'une maîtrise suffisante de son langage oral avant qu'il s'engage dans l'apprentissage de la lecture. Cela n'empêche nullement ces spécialistes de considérer comme regrettable que, des mois plus tard, dans tout acte de lecture la compréhension par le lecteur réclame l'oralisation élémentaire de son décodage.

• **remarquer toutefois que la lecture la plus féconde ne peut révéler au lecteur l'identité** (voire l'oralité lorsqu'elle dépend de l'identification) **des mots écrits dont il ignore le signifié** et ne peut non plus lui révéler le sens d'une phrase dont la pensée qu'elle véhicule lui est inaccessible.

De même, en dépit de l'abondance des indices qu'on lui fournira sur une certaine personne, il n'arrivera pas à la reconnaître s'il ne la connaît pas.

Lorsqu'un lecteur ne parvient pas à comprendre un texte qu'il ne comprendrait pas non plus si on le lui lisait, ne considérons pas qu'il s'agit d'une défaillance en lecture, mais d'une insuffisance de culture, d'intelligence.

• **entraîner les élèves à une lecture rapide.** Venu des USA voilà deux décennies, un mouvement s'est répandu qui a mis l'accent sur les processus périphériques, relatifs notamment à la motilité oculaire.

Une minorité, dont je suis, dénonce les risques inhérents à ce mouvement. Ce n'est pas par défaillance motrice que l'œil de cet enfant de sept ans apparaît si spectaculairement instable dans les « scopogrammes » de Nicole Le Sèvre (**Revue de Neuropsychiatrie**, n° 4, 1968), mais parce que l'écolier impliqué se trouve affronté à une tâche (de lecture) au-dessus de ses possibilités. Le savoir-lire est essentiellement cortical et ce n'est pas en exerçant la motilité oculaire d'un enfant à l'aide de

fenêtre à défilement réglable en vitesse ou d'un tachistoscope qu'on l'aidera à apprendre à lire.

Agir sur des signes relève de la magie ; or, les mouvements parasites des yeux d'un mauvais lecteur (neurologiquement normal) ne sont que des signes (provisaires) de son ignorance présente.

Quant à l'apologie du deviner pour lire, faite par certains d'entre nous, elle prend le risque de considérer le comportement adapté du lecteur accompli pour en faire un modèle en vue de l'éducation des débutants. Or, un champion de natation (pour ne pas considérer les mathématiques ou la littérature) ne fait pas nécessairement un bon maître-nageur pour débutants. Nul n'apprend à nager en le

regardant filer entre deux eaux, ni même à enseigner les débuts de la natation.

Seul le bon lecteur, lui qui sait écrire, peut se permettre sans trop de risques, de deviner. Pousser à deviner l'apprenti, qui ne sait ni lire ni écrire, c'est le détourner d'apprendre à lire.

3. **Seule une minorité**, dont je suis **réclame la mise en place d'une commission d'experts** regroupant des représentants des diverses « écoles » pédagogiques. Ces experts auraient à déterminer des objectifs et des moyens d'évaluation, à délimiter des populations expérimentales en coopération avec les praticiens impliqués, à effectuer les évaluations nécessaires et à publier leurs conclusions.

Ce n'est pas à un auteur d'évaluer sa méthode, mais l'évaluation ne saurait honnêtement en être faite sans lui.

Au point où en sont arrivées les réflexions théoriques (et on croit savoir que chaque groupe du séminaire, composé des pédagogues spécialistes de la question au niveau national, a perçu ses limites), n'est-il pas urgent de comparer scientifiquement les effets des pratiques qui, passionnément, se réclament de théories ou de croyances ? Le colloque des 13 et 14 juin que le présent séminaire devait préparer n'a pas fait progresser les théories. Le retour à la considération objective des faits nous paraît plus nécessaire que jamais.

André Inizan

rencontres de "l'éducation"

Comme annoncé dans notre numéro du 6 mars, c'est en Bretagne que **l'éducation** organisera, avec la Fédération des œuvres laïques d'Ille-et-Vilaine,

une journée d'étude sur le thème
Conscience civique et formation du citoyen

Cette rencontre se tiendra **le mercredi 7 mai 1980, à Rennes**

à la Maison du Champ-de-Mars — 6, cours des Alliés
(près de la gare SNCF et de la gare routière)

Trois groupes de travail porteront leur réflexion sur

- 1 — Les niveaux de conscience civique
- 2 — Le rôle et les apports de l'école
- 3 — Les évolutions et la formation continue du citoyen

Vous pouvez dès maintenant, le nombre des places étant nécessairement limité, nous faire part de votre désir de participer à cette journée d'étude en utilisant le bon d'inscription ci-dessous.

NOM et PRENOM

ADRESSE

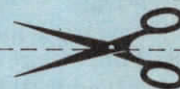
s'inscrit au groupe n°

de la rencontre organisée le 7 mai 1980 par **l'éducation** et la FOL d'Ille-et-Vilaine

Droit d'inscription 10 F

Droit d'inscription + déjeuner 50 F

par chèque bancaire ou postal (CCP La Source 31-680-34 F) à l'ordre de **l'éducation** (2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris).



L'INÉGALABLE
TENTE **PNEUMATIQUE "IGLOO"**
MONTAGE COMPLET **3 MINUTES**
ANNEXE pour CARAVANE



LA TENTE LA PLUS
PRATIQUE
IDÉALE POUR
ITINÉRANTS



Demandez le CATALOGUE SPÉCIAL au Service 24 c / 2 timbres
Ets **BECKER** - 94, route Nationale 10 - 78310-COIGNIÈRES



ORGANISATION DE SEJOURS LINGUISTIQUES
ET CULTURELS A L'ETRANGER

Association sans but lucratif déclarée N° 7992

USA
ALLEMAGNE
ANGLETERRE

Pâques - Été

Séjours pour enfants,
lycéens et étudiants de 8 à 25 ans.

Diverses formules
avec ou sans cours, avec ou sans excursions

Hébergement en famille
ou en résidence universitaire.

CONVOYAGES ASSURÉS A PARTIR DE LA PROVINCE.

ONICE

4, rue Henri-Le-Châtelier
38000 GRENOBLE
Tél. (76) 96.56.72 et 96.73.72

DELEGUES REGIONAUX recherchés dans toutes régions

Fête des Mères



DE CHARMANTS CADEAUX

que les enfants réaliseront eux-mêmes.

- Objets en céramique ou en bois brut à décorer.
- Travaux en vannerie, raphia, corde armée.
- Ouvrages en feutrine, couture et broderie.

DES CHANSONS ENREGISTREES
SUR DISQUES
DES POEMES ET DES SAYNETES
Catalogues gratuits sur demande



LES EDITIONS DU
cep
BEAUJOLAIS
BP 441

69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

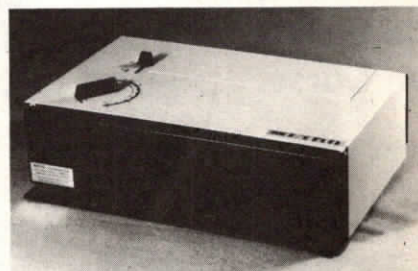
TEL. (74) 65-04-30

METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30 et 98.17

THERMOFLEX

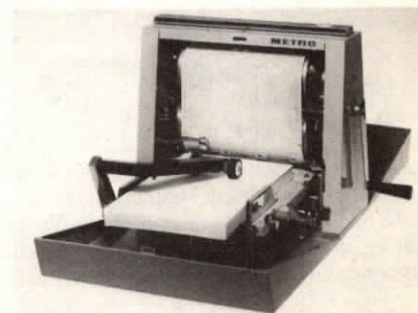
Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.



J.3: duplicateur à encre et à stencil, portable.

Appareil simple et robuste ("tout métal") destiné à tous ceux dont l'importance ou la fréquence des tirages ne justifie pas l'achat d'un appareil électrique.

Rendement : 80 copies minute environ. Prix : 1.950 F H.T. Franco F.M.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

10 MODELES D'APPAREILS A PARTIR DE 644 F H.T. FRANCO F.M.
DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

PARUTION :

PHOTO-PUBLI-PRESSE sort ce mois-ci :

2 Séries de 10 DIAPOSITIVES COULEUR

Textes d'accompagnement par : **Martine CASTELLO**

● **Série N° 1 — A LA RECHERCHE DES TROUS NOIRS**
Lancés en 1977, les satellites H.E.A.O. 1 et 2 ont eu pour mission de capter le rayonnement émis par les sources très chaudes de l'univers, siège présumé de phénomènes particuliers. Les résultats obtenus ont dépassé toutes les espérances : 15 000 sources X et 4 trous noirs ont été recensés.

● **Série N° 2 — L'AVENTURE DE PIONEER XI**
Après 6 ans de voyage la sonde Pioneer XI pénètre dans un univers que nul véhicule spatial n'a encore foulé. Après être passé à 1 million de kilomètres de Jupiter, elle traverse le monde complexe de la planète Saturne et de ses satellites...

45 F la série, avec son texte.
Tirage limité. Franco de Port.

EN PREPARATION :

- Série N° 3 — Le Soleil vu de l'Espace
- Série N° 4 — Les Colonies de l'Espace
- Série N° 5 — La Navette Spatiale
- Série N° 6 — Jupiter et ses Satellites par voyageur 2
- Une plaquette hors série : L'UNIVERS : REVE ET BEAUTE

BON DE COMMANDE

A découper ou à recopier et à envoyer à :

PHOTO-PUBLI-PRESSE : 11, RUE CHAPON - 75003 PARIS

NOM PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

COMMANDE : LA SERIE N° 1 EN ex. x 45 F = F
 LA SERIE N° 2 EN ex. x 45 F = F

que je recevrai dans un délai de **15 jours maximum** TOTAL F

CI-JOINT mon règlement par chèque bancaire ou postal
 à l'ordre de : **PHOTO-PUBLI-PRESSE.**

Signature :



A L'ÉCOLE CENTRALE D'ÉLECTRONIQUE
préparez votre avenir

Dans les carrières de l'Electronique
et de l'Informatique

Admission de la 6^e à la terminale...

...MAIS OUI, dès la 6^e, la 5^e ou la 4^e, vous pouvez être admis à l'ÉCOLE CENTRALE D'ÉLECTRONIQUE dans une section préparatoire correspondant à votre niveau d'instruction, où tout en continuant d'acquérir dans l'ambiance de votre futur métier une solide culture générale, vous serez initié à de nouvelles disciplines : électricité, sciences physiques, dessin industriel et travaux pratiques.

Ensuite vous aborderez dans les meilleures conditions les cours professionnels de votre choix (électronique, informatique, officier radio Marine Marchande) dispensés dans notre Établissement.

L'E.C.E. qui depuis sa fondation en 1919 a fourni le plus de Techniciens aux Administrations et aux Firmes industrielles et a formé à ce jour plus de 100.000 élèves

est la **PREMIÈRE DE FRANCE**

ÉLECTRONIQUE : Enseignement à tous niveaux : CAP - BEP - BAC F2 - BTSE Préparation à la carrière d'ingénieur.

INFORMATIQUE : Préparation au CAP-Fi BAC H Programmeur.

OFFICIER RADIO DE LA MARINE MARCHANDE.

Toutes les professions auxquelles nous préparons conviennent aux jeunes gens et jeunes filles qui ont du goût pour les travaux mi-manuels et mi-intellectuels.

Ces préparations sont assurées dans nos laboratoires et ateliers spécialisés (informatique, électronique et trafic-radio).

BOURSES D'ÉTAT



R.P.E. - Cliché CSF - Hermite

vos vacances
sur la plage
dans le golfe
de Calvi
en Corse

SABLE FIN
EAUX CLAIRES
SENTEURS
DU MAQUIS



Licence Etat 435

Paressez sur le sable chaud : la plage est immense, les pins odorants. Plongez dans l'eau transparente du magnifique golfe de Calvi, à l'abri des pollutions. Venez vivre libre, sans voiture, dans une ambiance de Club amicale et joyeuse. Un bungalow sur la plage vous attend dans la pinède.

CLUB OLYMPIQUE 3, rue de l'Echelle 75001 PARIS Tél. 260.31.62

2 sem. voyage avion, tout compris.
A partir de :
1.990 F départ Paris
1.690 F départ Marseille

Demande de documentation complète.
M.
Adresse :
Code postal :

SEDIP

E3

ÉCOLE CENTRALE
des Techniciens
DE L'ÉLECTRONIQUE

Reconnue par l'Etat - arrêté du 12 Mai 1964

12, RUE DE LA LUNE, 75002 PARIS • TÉL. : 236.78.87 +

Etablissement privé d'enseignement technique et technique supérieur.

à découper ou à recopier

Veillez me faire parvenir gratuitement et sans engagement de ma part le guide des Carrières N° 802 ED (envoi également sur simple appel téléphonique 236.78.87)

Nom
Adresse

(Ecrire en caractères d'imprimerie)

BON

l'éducation

a
retenu
pour vous
cette
semaine

un document

La guerre doit-elle se consommer froide ? C'est la question que l'on pourrait se poser en espérant que l'histoire y répondra affirmativement. Les événements actuels ont remis l'expression en jeu dans les hypothèses du moment, et la Documentation française a eu l'idée de publier un important dossier réalisé par René Girault, Claude Lévy et Dominique Veillon sur ce que fut *La guerre froide* entre les années 1945 et 1960. Trois grandes parties composent ce dossier (accompagné d'un encart de douze diapositives) qui montre comment Etats et peuples ont vécu cette période « pendant que les deux géants, américain et soviétique, se disputaient la suprématie mondiale ». La première partie est consacrée à la période 1945-1948 marquée par l'Europe meurtrie, affamée, mais aussi par le Plan Marshall, le « coup de Prague », le « blocus de Berlin ». La seconde, de 1948 à 1953, évoque une série d'événements que les auteurs ont appelés « les tensions de la guerre froide ». La troisième partie, enfin, se déroule « de la mort de Staline à la coexistence », c'est-à-dire à 1960 et évoque Khrouchtchev, Budapest, les Français en Egypte et l'affaire du canal de Suez entre autres. Comme la Documentation française nous en a donné l'habitude pour ce style de dossier, celui-ci est abondamment illustré de documents photographiques et de planches

en couleurs, mais aussi de fac-similés des « unes » des quotidiens de l'époque, tels *Le Monde*, *L'Humanité* ou *Match*. (Documentation photographique n° 6045 : 18 F ; dossier diapositives : 18 F — à commander 124, rue Henri-Barbusse, 93300 Aubervilliers.)

un dictionnaire

Source de connaissances inépuisable sur une des époques les plus troublées de notre monde, en même temps qu'outil de travail pratique et complet pour le collégien, le lycéen, l'étudiant, telles sont les qualités dominantes qui apparaissent à l'examen du premier volume du **Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale**, publié sous la direction de Philippe Masson (Larousse, 1980, t. I : 960 p. ; t. II : à paraître). Ce premier tome part d'Abbeville (bataille de mai 1940) pour aboutir à Inouye (général japonais à la tête de la IV^e escadre au moment de Pearl Harbor). Il permet d'apprécier les avantages d'un classement alphabétique des « articles », que relie des renvois latéraux et que l'on peut atteindre soit par les tables chronologiques de tête, soit par les index analytique et thématique en fin de volume. C'est une œuvre excellente et fort utile.

des gravures

Qui ne connaît de nom l'Encyclopédie de Diderot ? Mais qui a pu réellement en consulter un exem-

plaire ? Peu de personnes. Ce monumental ouvrage d'érudition comportait de très nombreuses planches. Un éditeur a eu l'idée de choisir celles qui représentaient des métiers et il propose, pour un prix très modique, des reproductions agrandies (format 42 x 60) de ces planches, révélant, au travers des professions qui vont du barbier jusqu'au vannier, tous les détails de l'existence, des coutumes et des occupations au XVIII^e siècle. Ces planches seront fort utiles en histoire, en littérature et dans bien d'autres activités. Catalogue complet sur simple demande aux Editions des Marmousets, 4, rue de l'Épargne, 03000 Moulins.

un album

Qui a découvert le char à voiles, les transports urbains, aériens, et a montré l'avantage de la pédagogie audiovisuelle ? Vous ne trouvez pas ? Il s'agit d'Albert Robida (1848-1926), un visionnaire de génie, un dessinateur exceptionnel, un écrivain anticipateur dont la vie et l'œuvre ont de quoi étonner. Un remarquable album vient de lui être consacré : **Robida. Fantastique et Science-Fiction** (Ed. Pierre Horay, 1980, 104 p. illustrées). Outre que cet ouvrage est fort bien réalisé, il répare une injustice en rappelant tout ce que l'on doit à Robida. Enfin, grâce au texte, aux planches, aux reproductions des journaux de l'époque, il constitue un livre très instructif dans de multiples domaines.

on majore

■ **LA REMUNERATION des personnels civils et militaires de l'Etat** au 1^{er} janvier 1980 : le traitement de base (indice 100) passe à 15 346 F (décret du 6 février 1980 - B.O. n° 8).

on fait appel

■ **AUX CANDIDATURES de professeurs de CET titulaires** (enseignements professionnels théoriques et pratiques) pour le stage en industrie d'un an, en 1980-1981 (circulaire du 15 février 1980 - B.O. n° 8).

on publie

■ **LA LISTE des maladies et affections incompatibles** avec l'admission à certains emplois du ministère de l'Education (arrêté du 28 janvier 1980 - B.O. n° 8).

■ **LES MODALITES d'admission**, pour la session de 1980, dans les **Centres régionaux d'éducation physique et sportive** des candidats qui désirent suivre la préparation au professorat adjoint d'EPS (circulaire du 12 février 1980 - B.O. n° 8).

on modifie

■ **LE DECRET du 5 décembre 1951** relatif aux règles suivant lesquelles doit être déterminée l'ancienneté du personnel nommé dans l'un des corps de fonctionnaires de l'enseignement relevant du ministère de l'Education (décret du 3 janvier 1980 - B.O. n° 8).

on fixe

■ **LA COMPOSITION des programmes d'études pour certains titres d'enseignement supérieur** : licence de biologie cellulaire et physiologie, maîtrise de biologie cellulaire, maîtrise de physiologie, licence de biologie des organismes, maîtrise de biologie des organismes et des popula-

tions, licence et maîtrise de biochimie (arrêts du 18 février 1980 - B.O. n° 9).

■ **LES DATES de la Semaine nationale de la mère et de l'enfant** — 26 mai au 1^{er} juin — et de la collecte de la **Fête des mères** — 1^{er} juin 1980 (circulaire du 25 février 1980 - B.O. n° 9).

■ **LES MODALITES de paiement des majorations exceptionnelles** (150 F par enfant) accordées aux familles bénéficiaires du complément familial et de l'allocation de rentrée scolaire (circulaire du 1^{er} février 1980 - B.O. n° 9).

■ **LES ATTRIBUTIONS et les modalités de fonctionnement et d'élection du Comité consultatif des personnels du CNRS** (arrêté du 28 janvier 1980 - B.O. n° 9).

on annonce

■ **LES MAXIMA DE SERVICE** des professeurs techniques et professeurs techniques adjoints de **lycées techniques** à partir de l'année scolaire 1980-1981 : dix-huit heures hebdomadaires pour les professeurs techniques, vingt heures pour les professeurs techniques adjoints (circulaire du 26 février 1980 - B.O. n° 9).

■ **PLUSIEURS CONCOURS de recrutement de professeurs des collèges d'enseignement technique** chargés des enseignements professionnels pratiques, pour la session de 1980 (arrêté du 5 février 1980 - B.O. n° 9).

on organise

■ **UN CONCOURS SPECIAL interne** pour le recrutement, au titre de 1980, de cent cinquante **secrétaires d'administration scolaire et universitaire** (arrêté du 18 février 1980 - B.O. n° 9).

on précise

■ **LES REGLES GENERALES d'organisation de l'activité des Centres d'information et d'orientation** (circulaire du 25 février 1980 - B.O. n° 9).

A tous ceux de nos lecteurs désireux de trouver ici la réponse à la question qui les préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent nous écrire en nous signalant leur adresse, même si leur anonymat est respecté dans ces colonnes. En outre, qu'ils n'hésitent pas à nous donner le plus de précisions possible quant au cas qu'ils nous exposent, afin d'éviter une réponse qui, faute de certains détails, correspondrait plus à une généralité qu'à leur situation personnelle.

professeurs certifiés

Actuellement, certains candidats reçus à l'agrégation, au CAPES ou au CAPET, sont mis à la disposition du recteur de l'académie dont ils dépendent, malgré les vœux d'affectation exprimés par eux dans la notice qui leur est remise en janvier. Les professeurs ainsi mis à la disposition du recteur ne risquent-ils pas d'être défavorisés dans le déroulement de leur carrière ?

La mise à la disposition du recteur lors de la première affectation des professeurs agrégés ou certifiés reçus aux concours est sans incidence sur leur titularisation. L'article 6 des décrets 72-580 et 72-581 du 4 juillet 1972 concerne les conditions de titularisation des professeurs recrutés au neuvième tour par inscription sur la liste d'aptitude. Les professeurs reçus au concours d'agrégation ou au CAPES ont acquis la qualité d'enseignant titulaire et n'ont pas à effectuer de stage probatoire. Le choix de l'académie d'affectation est opéré à partir des vœux exprimés et sur la base d'un barème objectif qui prend en compte, pour chaque professeur, les éléments de la situation familiale en s'efforçant de donner satisfaction, dans la mesure du possible, aux intéressés. Malheureusement l'adminis-

tration se heurte parfois à des difficultés considérables qui peuvent conduire à confier à un professeur débutant un service réparti sur deux établissements, avec tous les problèmes et fatigues supplémentaires que cela implique.

reclassement d'un enseignant

Je suis attaché d'administration, avec sept années de services, et j'envisage de me présenter à l'agrégation de sciences physiques. Je voudrais savoir quelles seraient, dans mon cas, les règles de classement dans le corps des professeurs agrégés.

Jusqu'ici le classement initial d'un fonctionnaire de l'enseignement provenant d'un corps de titulaires était régi par les dispositions du décret n° 51-1423 du 5 décembre 1951 qui permettait de déterminer l'ancienneté théorique dans le nouveau corps.

Un décret récent, en date du 30 janvier 1980, modifie et élargit le décret de 1951. Les dispositions nouvelles sont les suivantes en ce qui vous concerne (article 11-2) : « Les fonctionnaires de l'Etat, appartenant à un corps classé en caté-

sport scolaire

Une regrettable erreur dans notre rubrique « Vous avez la réponse » du 31 janvier nous a fait escamoter la réforme intervenue dans l'organisation du sport scolaire... en 1975 ! Nos lecteurs, qui ont eu l'occasion de suivre nos articles et reportages consacrés au sport scolaire depuis cette date, auront rectifié d'eux-mêmes puisque nous avons amplement annoncé et commenté alors cette transformation de l'ASSU en UNSS et la dissociation sport scolaire/sport universitaire. Néanmoins nous leur demandons de nous excuser pour cette information incomplète.

gorie A, sont nommés dans leur nouveau corps à l'échelon du grade de début de ce dernier comportant un indice égal ou, à défaut, immédiatement supérieur à celui qu'ils détenaient dans leur corps d'origine.

» Dans la limite de la durée de l'avancement à l'ancienneté exigée par les dispositions statutaires régissant leur nouveau corps pour une promotion à l'échelon supérieur, ils conservent l'ancienneté d'échelon acquise dans leur précédent grade ou classe lorsque l'augmentation de traitement consécutive à leur nomination est inférieure à celle qui résulterait d'un avancement d'échelon dans leur ancienne situation.

» Les candidats nommés alors qu'ils ont atteint l'échelon le plus élevé de leur précédent grade ou classe conservent leur ancienneté d'échelon dans les mêmes conditions et limites lorsque l'augmentation de traitement consécutive à leur nomination est inférieure à celle résultant d'une élévation audit échelon.»

enseignement privé

Quelles sont les règles générales qui déterminent actuellement la formation et la carrière des personnels de l'enseignement privé sous contrat ?

L'article 15 ajouté à la loi du 31 décembre 1959 (loi Debré) par la loi du 25 novembre 1977 (loi Guermeur) donne les principes suivants : « Les règles générales qui déterminent les conditions de service et de cessation d'activité des maîtres titulaires de l'enseignement public, ainsi que les mesures sociales et les possibilités de formation dont ils bénéficient sont applicables également et simultanément aux maîtres justifiant du même niveau de formation, habilités par agrément ou par contrat à exercer leur fonction dans des établissements privés liés à l'Etat par contrat. Ces maîtres bénéficient des mesures de promotion et d'avancement prises en faveur des maîtres

de l'enseignement public. L'égalisation des situations prévue au présent article sera conduite progressivement dans un délai maximum de cinq ans [...].

» Les charges afférentes à la formation initiale et continue des maîtres susvisés sont financées par l'Etat aux mêmes niveaux et dans les mêmes limites que ceux qui sont retenus pour la formation initiale et continue des maîtres de l'enseignement public. Elles font l'objet de conventions conclues avec les personnes physiques ou morales qui assurent cette formation dans le respect du caractère propre visé à l'article premier de la loi et des accords qui régissent l'organisation de l'emploi et celle de la formation professionnelle des personnels dans l'enseignement privé sous contrat.»

baccalauréat

Un candidat au baccalauréat peut-il subir les épreuves de l'examen dans la ville de son choix ou bien y a-t-il des règles imposant l'inscription dans un centre déterminé ?

Le décret du 29 septembre 1962, complété par un décret du 5 décembre 1969, précise que « sauf dérogation accordée ou décidée par le recteur, les candidats au baccalauréat doivent se présenter dans le département où ils ont accompli le dernier semestre d'études avant l'examen. Ceux qui ne suivent les cours d'aucun établissement se présentent dans le département de leur résidence ».

Les candidats de la série A (philosophie-lettres), options 6 et 7 (éducation musicale et arts plastiques), subissent les épreuves dans les centres dont la liste est fixée par le ministre. Quant à ceux qui accomplissent leurs études à l'étranger, ils désignent, lors de leur inscription, le centre de leur choix. La liste des centres d'examen à l'étranger est publiée chaque année.

René Guy

un livre

De Charles Parain, **Outils, ethnies et développement historique** (Editions sociales, 500 pages).

Alors que l'Année du patrimoine suscite, dans les écoles et les associations culturelles, de nombreux travaux sur les formes d'existence du passé, voici rassemblé un choix d'études parues entre 1937 et 1977. La richesse et la diversité des thèmes abordés (entre autres, l'évolution de l'ancien outillage et des techniques agricoles depuis l'Antiquité, la maison vigneronne en France, le moulin à eau...) peuvent inciter enseignants et animateurs à mieux appréhender les survivances des activités anciennes, leur faire découvrir les méthodes contemporaines de l'ethnologie et de l'histoire. Cette mine d'observations est un excellent exemple de l'approfondissement possible à partir de simples études sur l'environnement et du regard porté sur le banal et le familier, dont on croit trop vite avoir vu et dit l'essentiel.

une collection

« **Langue - Linguistique - Communication** », dirigée par Bernard Quemada (Hachette-Université).

Une collection ne peut jamais être jugée seulement sur ses tout premiers volumes. Il faut attendre un peu de savoir si les fruits tiendront les promesses des fleurs. C'est fait désormais pour celle dont nous parlons ici : les deux derniers ouvrages parus sont à la hauteur des précédents et je prononce là un grand compliment.

Le **Dictionnaire raisonné de la théorie du langage**, qui porte d'ailleurs en surtitre « Sémiotique », constitue un instrument de travail dont le besoin se faisait sentir depuis plusieurs années pour qui cherche à s'orienter dans l'épaisseur du maquis sémioticien. On apprécie en particu-

lier la volonté didactique et explicative qui a guidé les auteurs. Aucune concession n'est faite sur la rigueur et la complexité conceptuelles, mais, en même temps, un effort exemplaire de clarté dans l'écriture permet à l'apprenti de ne pas se sentir rejeté. On peut, sans risque, dire que cet ouvrage connaîtra un grand succès (mérité) de librairie.

Introduction à l'analyse de discours en sciences sociales n'est pas un livre de même nature, bien que lui aussi soit de sémiotique et que, pareillement, il vise à incarner, exemplifier, des théories, plutôt qu'à en construire de nouvelles. Appliquer les principes méthodologiques de la sémiotique à des textes qui n'appartiennent pas au domaine de la littérature est une belle entreprise et l'on peut remercier les spécialistes qui se sont attelés à cette tâche : Descartes, Lévi-Strauss, Mauss, Bachelard, sont quelques-uns des auteurs à propos desquels ces sémioticiens chevronnés cherchent à mettre à l'épreuve les outils conceptuels qu'ils ont forgés dans d'autres domaines. Le résultat vaut le détour.

Ne nous attendons certes pas à lire un roman policier. L'austérité est, si j'ose dire, de rigueur. Vous en retirerez cependant un bénéfice assuré. Tous les auteurs de ce livre collectif sont de première valeur et de grande réputation dans leur spécialité. Il est passionnant de les voir à l'œuvre sur un terrain qui n'est pas tout à fait le leur, et que, pourtant, ils ont choisi. Se frotter à des théoriciens du gabarit de Greimas ou de Geninasca, c'est une lutte initiatique qui ne se refuse pas.

publications CNDP

■ **Deux brochures.** La première s'intitule tout simplement **CNDP**. La seconde : **Le CNDP édite**. L'une vous éclairera sur les structures du Centre national de documentation pédagogique

que, héritier du Musée pédagogique fondé en 1879, et vous fournira les listes des CRDP et CDDP. La seconde vous livrera, par grands thèmes de préoccupations administratives et pédagogiques, le détail des publications (brochures, revues...), des diapositives, des films Super-8 et 16 mm. Ces deux brochures sont à votre disposition dans votre centre de documentation.

■ **Textes et Documents pour la classe.** Vous connaissez certainement cette excellente revue bi-mensuelle. Il faut signaler particulièrement le n° 236 (janvier 1980), un dossier de 32 pages consacré au problème du bruit. **TDC/Sécial bruit** est diffusé gratuitement (en plus des 60 000 abonnements servis) à tous les CES, en un nombre d'exemplaires variant suivant les effectifs. Il a été réalisé en collaboration avec le ministère de l'Environnement et la Ligue française contre le bruit ; la revue trimestrielle publiée par cette dernière, **Silence**, sera un bon complément et un prolongement de la sensibilisation amorcée par **Textes et Documents pour la classe** (1).

■ **Actualité documentaire** remplace les **Dossiers documentaires**. Chaque mois, cette publication se livre à une analyse des ouvrages parus en suivant une thématique qui adopte l'ordre des rubriques de la CDU, avec numéros de référence aux index cumulatifs. Hors commerce, elle est réservée aux spécialistes de la documentation pour qui elle se révèle fort utile.

des revues

pour les enseignants

■ **La Brèche** (mensuelle — numéro simple : 32 p. — abonnement annuel : 64 F à adresser au CEL, BP 66, 06322 Cannes-La-Bocca-Cedex).

Peut-on pratiquer la pédagogie Freinet dans l'enseignement du second degré ? La réponse est affirmative : la preuve en est fournie par cette publication éditée par l'Institut coopératif de l'École moderne **La Brèche**, qui témoigne en effet de l'application de la pédagogie Freinet dans toutes les matières au collège et au lycée et s'adresse en priorité aux enseignants de ces niveaux qui s'intéressent aux perspectives d'une éducation populaire et pourront s'inspirer de certaines relations d'expériences. Elle publie des dossiers faisant le point sur certaines formes d'activités : après un dossier sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie, un autre a été consacré à la biologie et aux sciences physiques, cependant qu'un troisième se préoccupe de « La rhétorique : une méthode complète de formation du français de la quatrième à la terminale » (n° 48-49 et suivants).

Dans le n° 55 (janvier 1980), on trouvera, outre la suite de cet important dossier, une relation d'expérience d'apprentissage naturel d'une langue, la naissance d'un roman dans une classe de troisième en SES, un plaidoyer en faveur d'un type de travail coopératif dans l'éducation manuelle et technique, et d'autres chroniques...

■ **Les Cahiers pédagogiques** (revue mensuelle — abonnement annuel : 75 F à adresser au CRAP, 66, Chaussée d'Antin, 75009 Paris).

Le numéro de janvier dernier (n° 180) de cette revue est consacré à une étude sur les CES effectuée sous différents aspects : l'atmosphère de ces établissements, le principal et les professeurs, les élèves et les parents, ce qui a changé dans les institutions et les structures, et ce qui reste à faire. Le tout sous la forme d'un débat très vivant. Ce numéro propose également diverses rubriques ainsi que des fiches pédagogiques (dans toutes les disciplines et pour tous les niveaux du secondaire) et des notes de lecture...

Dans ce numéro, Cécile Delannoy lance un cri d'alarme au sujet des **Cahiers pédagogiques** : ils ont besoin

de huit cents nouveaux abonnements, faute de quoi ils sont condamnés à disparaître à court terme, comme cela est déjà arrivé à **Orientations, Pédagogie, Vivante Education**. Lorsqu'on réfléchit à tout ce que nous apporte d'original et de constructif la lecture de cette revue, lorsqu'on sait qu'elle ne dispose d'aucun soutien financier de quelque nature que ce soit, pas même publicitaire, lorsqu'on se souvient que **Les Cahiers** furent fondés il y a trente-six ans par les professeurs François Goblot et Gustave Monod et que, malgré les passages difficiles qu'ils eurent à faire face, la « sanction » qui les frappa il y a huit ans (voir le numéro « hors série » de septembre 1972), on se dit qu'il serait vraiment dommage que cette publication courageuse et vivifiante sombre maintenant pour une question purement financière. Dommage pour elle et dommage pour nous ! Tant qu'il est temps, répondez à son S.O.S.

pour les écoliers

■ **J Magazine** (mensuelle — pas de vente au numéro dans les kiosques — abonnement annuel : 48 F à envoyer à la CEL, adresse ci-dessus).

Nouveau venu dans la presse des tout jeunes (actuellement à son septième numéro), ce mensuel est parfaitement adapté à la classe d'âge qu'il vise (de cinq à huit ans) et se révèle particulièrement favorable au développement de la créativité et propice au goût de la lecture.

Qu'y trouve-t-on ? Des créations d'enfants : histoires, poèmes, dessins, bandes dessinées. Mais aussi des reportages photographiques : ce qui se passe dans un œuf lorsqu'une poule couve ; comment naît un agneau ; comment élever un hamster à la maison. Des rubriques directement liées aux intérêts des jeunes de cet âge : « Je fabrique ; je cuisine ; je cherche ; je joue ». Les articles publiés dans cette revue de 34 pages ont la particularité d'avoir été préparés par des groupes de jeunes, puis testés par d'autres

groupes, ce qui n'exclut pas la participation des animateurs. Il en résulte que **J Magazine** est un lieu permanent de rencontre de l'expression des enfants avec celle des adultes (2).

■ **Virgule** (mensuelle — le numéro : 6 F — abonnement annuel : 56 F à adresser 3, rue La Rochefoucauld, 75009 Paris).

Né également en 1979, ce magazine présente chaque mois 36 pages d'une grande diversité : jeux, contes, bandes dessinées, ainsi qu'une rubrique de présentation de livres pour la jeunesse, y voisinent avec des articles consacrés à des problèmes de la vie quotidienne qui sont abordés de façon objective, incitant les enfants à développer leur réflexion et leur esprit critique. On trouve enfin un reportage dans chaque numéro, sous le titre général « Tes copains d'ailleurs ». L'avant-dernier numéro présentait ainsi « New York, dans la rue, dans le métro, à l'école ». Au sommaire du dernier : « Les Sarahouis », ces enfants du désert qui n'ont plus de pays.

La rigueur de la documentation, l'abondance et la diversité des chroniques, l'ouverture sur le monde que favorise ce mensuel dont certaines informations pourront, le cas échéant, compléter et illustrer une leçon, sont des aspects positifs de **Virgule** dont la lecture est destinée aux enfants d'une dizaine d'années.

Notes de lecture établies par
P. Ferran, R. Mandra, L. Porcher

(1) Adresses à noter. Pour tout renseignement complémentaire concernant **TDC**, écrivez au CNDP, Service d'information, 29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05. Pour la vente au numéro (6 F), adressez-vous aux CRDP et CDDP dont vous dépendez. Pour vous abonner ou abonner votre classe, envoyez la somme de 78 F (abonnement annuel) au CNDP, Service des abonnements, BP 365-11, 75526 Paris Cedex 11. Pour en savoir davantage sur la revue **Silence**, écrivez à la Ligue française contre le bruit, 23, rue de Madrid, 75008 Paris (joignez une enveloppe timbrée à votre lettre).

(2) Sur simple demande, la CEL peut fournir un exemplaire de **J Magazine** ainsi que des précisions concernant cette publication.

qui est Monsieur le maire ?

Déjà, dans un précédent article (notre n° 407 du 10 janvier dernier), l'étude de la commune avait été retenue comme thème d'activité d'éveil à l'école élémentaire. Gardant toujours pour objectif l'acquisition de quelques connaissances de base en matière de droit et d'organisation administrative (connaissances qu'il serait souhaitable d'enrichir, d'approfondir ultérieurement), il apparaît essentiel d'étudier le rôle et les fonctions de la personne qui occupe le premier rang dans la commune : le maire. La tâche en sera d'autant plus aisée que la commune sera petite, le personnage en question étant alors connu des enfants.

Une première discussion au sein de la classe doit permettre de dégager les trois points importants du sujet que recouvrent les trois questions suivantes :

- Comment devient-on maire ?
- Quelle est sa tâche ?
- Quelle place occupe-t-il dans le conseil municipal, dans la hiérarchie administrative, etc. ?

Sous ces trois points sont regroupées les diverses autres questions

des élèves. Le questionnaire ainsi élaboré vise tout autant à éclaircir ou approfondir certains sujets qu'à lever un doute ou vérifier une hypothèse. Par exemple :

- Y a-t-il des femmes maires ?
- Un maire est-il libre de faire ce qu'il veut ?
- Quelle est la différence entre un adjoint, un conseiller municipal et un maire ?

L'enquête menée alors auprès du maire ou de l'un de ses adjoints est l'occasion d'une visite de la mairie. Chaque pièce visitée peut faire l'objet d'une étude rapide de son ameublement (s'il présente des caractères spécifiques) et de sa destination.

Une réserve doit toutefois être faite pour le secrétariat de mairie. Il est souhaitable, en effet, de faire découvrir aux enfants, par le biais de l'enquête, en quelles occasions on s'y rend, quel type d'information ou de document l'on vient y chercher. Cette recherche est d'ailleurs suffisamment vaste pour constituer l'objet d'une seule et même étude, orientée notamment sur l'état-civil.

De retour en classe, le dépouillement de l'enquête et la lecture de quelques documents apportant des renseignements complémentaires nécessitent certaines explications sur le plan du vocabulaire. Mais pour une meilleure et plus juste compréhension, il importe souvent de se référer au passé ou d'élargir la question. On ne saurait, en effet, expliquer correctement le suffrage universel direct hors des élections ou sans mentionner d'autres types d'élection, ni ce qu'est un scrutin majoritaire sans faire référence à la représentation proportionnelle. La difficulté réside évidemment dans la complexité du sujet ; aussi la tâche de l'instituteur consiste-t-elle surtout à donner une vision cohérente et accessible à de jeunes enfants du système électoral en l'occurrence.

Une fois le problème du vocabulaire résolu, les résultats sont consignés par écrit sous la forme de courts textes, de tableaux ou de schémas faisant apparaître les attributions spécifiques du maire (ainsi que celles des adjoints et des conseillers), sa zone d'influence, son mode d'élection, l'autorité qui lui est directement supérieure, etc. Signalons sur ce dernier point que, bien qu'il soit peu souhaitable de remonter jusqu'au sommet de la hiérarchie, sinon très succinctement, l'instituteur peut amener les enfants à rechercher les raisons de l'existence d'une tutelle.

Ce travail peut être complété par une étude historique permettant d'établir une comparaison entre les fonctions du maire au XIV^e siècle et celles que l'enquête précédente a permis de découvrir. Dans la même optique, des exercices faisant appel aux mathématiques peuvent venir se greffer sur le sujet. L'examen des résultats des dernières élections, tout en permettant de mieux comprendre le système électoral, est l'occasion de nombreux calculs, dont des calculs de pourcentages relatifs au nombre d'électeurs par rapport au nombre d'habitants de la commune ou au nombre de votants, par exemple.

NATURISME et INVESTISSEMENT

Dans un programme naturiste de classe internationale à demande locative importante (sur plusieurs mois de l'année).

- Un capital pierre, donc protégé de l'érosion monétaire.
- Un revenu annuel progressif de 7 % minimum garanti pendant 18 mois.
- Un avantage fiscal en cas de choix de l'option BIC.

BELEZY, domaine de loisirs naturiste international en Provence, (piscine, tennis, sauna, théâtre, musique, tissage... restaurant, épicerie, banque... ski l'hiver, etc.) est contigu aux HAUTS DE BELEZY et fonctionne de façon autonome avec droit d'entrée.

Les HAUTS DE BELEZY 10, rue Mayet, 75006 PARIS.

Claire Méral

conférences

■ Au programme des conférences du palais de la Découverte :

- le 19 avril : **Les grandes étapes du chemin de fer**, par André Portefaix, ingénieur honoraire de la SNCF ;
 - le 26 avril : **La télédétection, son évolution récente et dans un proche avenir**, par Jean Denègre, ingénieur géographe en chef à l'Institut géographique national ;
 - le 10 mai : **Rôle de l'expérience précoce sur le développement du cerveau**, par Michel Imbert, sous-directeur du laboratoire de neurophysiologie au Collège de France ;
 - le 17 mai : **Jean Rostand, auteur satirique ; l'attitude initiale du biologiste anxieux**, par André Tetry, directeur honoraire à l'École pratique des hautes-études ;
 - le 24 mai : **La cycloïde, « la belle Hélène » des géomètres**, par Serge Colombo, professeur à l'université de Louvain-la-Neuve ;
 - le 31 mai : **Le cerveau : « nouveaux pouvoirs, nouveaux devoirs »**, par le professeur François Lhermitte, membre de l'Institut, professeur de la clinique de neurologie et neuropsychologie à l'hôpital de la Salpêtrière.
- Ces conférences ont lieu le samedi à 15 heures. Pour tous renseignements : palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris.

rencontres

■ **Sixième Rencontre Cinéma et Histoire sur le thème « Masculin singulier — Images d'hommes dans le cinéma d'Occident »**, du 8 au 16 avril à Valence. Une trentaine de films, dont certains inédits, seront présentés. Deux journées seront consacrées, l'une à un acteur, l'autre à un cinéaste, qui seront présents et auront choisi eux-mêmes quatre de leurs films. Des tables rondes compléteront la manifestation. Pour tous renseignements : Centre de recherche et d'action culturelle, 7, rue des Sœurs-Grises, 26000 Valence. Tél. : (75) 43-42-33.

■ Autour de la revue **Autrement, une confrontation directe avec des individus et des équipes qui font « autrement »**. Ces rencontres ont lieu le mercredi de 12 h 30 à 14 heures au Centre d'animation du Forum des Halles, espace 4, niveau-4. Au programme d'avril :

- le 16, **Pour les couples en difficulté, un numéro de téléphone : 539-37-37, SOS-**

Couple. Une réponse téléphonique pour ceux qui ont du mal à établir ou à vivre une relation de couple ;

- le 23, **Réinsertion de toxicos — une transition « en douceur »**. Une équipe cohérente de thérapeutes, le Trait d'union, aide des toxicomanes à leur sortie de prison : quatre lieux de vie et un centre de consultation à Boulogne afin de les accueillir ;
- le 30, **Contre la musique-gadget, des musiciens s'organisent.** Contre la standardisation d'une production musicale marchande, un groupe de musiciens tente de réfléchir sur tous les phénomènes de perception musicale, de proposer des alternatives à la production d'animation et d'agir en direction du milieu ouvrier. Participation aux frais : 5 F. Pour tous renseignements : **Autrement**, 73, rue de Turbigo, 75003 Paris. Tél. : 271-23-40.

■ **La poésie dans la ville.** Sous ce titre, le service des Affaires culturelles de la ville d'Hyères organise une manifestation poétique qui se tiendra du 2 au 9 mai prochain. Au cours de ces journées qui réuniront public, poètes et animateurs de revues, interviendront parmi les invités d'honneur Andrée Chedid, Luc Estang, Jean Joubert, Christiane Rochefort, Jean Rousselot, etc. Pour renseignements complémentaires : Service des Affaires culturelles de la mairie, B.P. 709, 83412 Hyères.

stages

■ **Dans le cadre de la formation des directeurs de centres de vacances et de loisirs**, le Service technique pour les activités de jeunesse (STAJ) organise plusieurs sessions :

- **Formation** du 3 au 12 avril (délégation Ile-de-France) ; du 10 au 19 avril (délégation Normandie et Bretagne). Frais de participation : 900 F.
 - **Perfectionnement** du 8 au 13 avril (délégation Languedoc). Frais de participation : 600 F.
- Pour tous renseignements : STAJ, 27, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris. Tél. : 209-40-96.

■ **Sessions de formation du cycle BAFA**, proposées par les Francs et Franches Camarades de Paris :

- stage théorique de **formation d'animateurs** de centres de vacances et de loisirs, du 6 au 13 avril ;
- stage théorique de **formation de directeurs** de centres de vacances et de loisirs, du 6 au 16 mai.

Pour tous renseignements : Francs et Franches Camarades de Paris, 104, rue de Ménilmontant, 75020 Paris. Tél. : 636-68-49.

■ **Deux stages** proposés par la Fédération des associations laïques d'éducation permanente (FALEP) du Gard :

- **Initiation à la réalisation en vidéo légère**, du 8 au 17 avril à Alès. Frais de participation : 850 F ;
 - **Diaporama/montage audiovisuel**, du 14 au 18 avril à Nîmes. Frais de participation : 600 F.
- Pour tous renseignements : FALEP audiovisuel, 60, rue Pierre-Semard, 30000 Nîmes. Tél. : (66) 36-03-03.

■ **L'Institut national d'éducation populaire organise des stages de formation s'adressant à des formateurs et des animateurs socio-culturels.** Au programme du mois d'avril :

- du 14 au 20, **Expression et communication par les formes animées : « objets sonores animés »**, à Montpellier ;
 - du 21 au 25, **Le corps et son espace dans la peinture — Cranach, Bonnard** ;
 - du 26 au 27, **Peinture et imagination** ;
 - du 26 au 27, **écoute musicale** ;
 - du 28 au 30, **centres de loisirs sans hébergement, centres aérés, centres maternels.**
- Pour tous renseignements : INEP, 11, rue Willy-Blumenthal, 78160 Marly-le-Roi. Tél. : 958-41-97 (M. Huët ou M. Loret).

■ **Sur le thème « cinéma 16 mm son synchrone »**, le ministère de la Jeunesse et des Sports — académie de Toulouse — propose deux stages agréés comme unités de valeur G du CAPASE, du 14 au 19 avril et du 7 au 12 juillet. Pour tous renseignements : Groupe des cinéastes indépendants (GCI), 13, rue de Turin, 31500 Toulouse. Tél. : (61) 48-22-79.

cinéma

■ **Le ciné-club de la Cinémathèque scolaire de la Ville de Paris propose :**

- **pour le mois d'avril**, les programmes suivants : les 16 et 17, **La pendaïon**, film de Nagisa Oshima, avec Yun-Do, Kei Sato, Fumio Watanabe, Toshiro Ishid (1968) ; les 23 et 24, **Les choses de la vie**, de Claude Sautet, avec Michel Piccoli, Romy Schneider, Léa Massari (1969) ; le 30, **Mado**, de Claude Sautet, avec Michel Piccoli, Jacques Dutronc, Ottavia Piccolo (1976). Les projections ont lieu le mercredi et le jeudi à 20 h 30 à l'adresse de la Cinémathèque : 11, rue Jacques-Bingen,

Paris 17^e ;

● dans le cadre de la section « Jeunesse » le 19 avril, **Le rossignol et l'empereur de Chine** ; **La fin d'un mythe** (le loup enfin rendu à sa vérité) ; le 26, **L'athlète incomplet**, avec Harry Langdon ; **Esclave des oies sauvages** ; **Vie et aventures des écureuils terrestres** ; **Les ailes**. Les projections ont lieu le samedi à 16 heures à la Cinémathèque.

Pour tous renseignements complémentaires : 924-03-79 et 924-03-86.

exposition-débat

■ Après « Les chemins de l'image », l'Atelier des enfants du Centre Georges-Pompidou présente **Histoires de voir** jusqu'au 19 avril. Comme la précédente, cette exposition est ouverte aux parents, aux éducateurs et aux enseignants qui pourront cheminer le long de deux séries de panneaux se répondant : d'une part, objets et matériaux utilisés selon l'imagination et l'inspiration graphique des enfants ; d'autre part, évocation du thème du voyage dans l'univers enfantin. Par ailleurs, des animations, ouvertes aux jeunes de sept à douze ans, se tiendront chaque après-midi **sur rendez-vous**, tandis qu'un débat sur le thème « L'éducation artistique de l'enfant » est prévu (date non encore fixée) ; sont conviés à y participer tous ceux qui ont une pratique d'animation en arts plastiques. Pour tous renseignements : 277-12-33, poste 49.07, à partir de 14 heures.

loisir

■ **Cycle de conférences-promenades** organisé par la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, pour les jeunes de 8 à 16 ans, le mercredi à 14 h 30. Le thème général retenu pour le troisième trimestre est **Les temps modernes racontés aux enfants**.

● le 16 avril : l'art des liciers à la manufacture des Gobelins ;

● le 30 avril : la demeure parisienne au XVII^e siècle ;

● le 14 mai : la colline Sainte-Geneviève, le Panthéon et Saint-Etienne-du-Mont ;

● le 28 mai : l'Arc de Triomphe et la place de l'Etoile ;

● le 11 juin : le palais Garnier, l'Opéra de Paris ;

● le 25 juin : Paris contemporain : de Beaubourg au Forum des Halles.

Frais de participation pour chaque visite : 8 F ; adulte : 10 F. Pour tous renseigne-

ments : Caisse nationale des monuments historiques et des sites, Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris. Tél. : 887-24-14.

artisanat

■ **Des stages artisanaux** sont proposés dans le Périgord du 8 au 13 avril. Parmi les activités offertes : photo, bijoux, poterie, tissage, peinture sur soie, travail du cuir. Pour tous renseignements : Madame Perez, directrice école publique, 24410 Saint-Vincent-Jalmoutiers. Tél. : (53) 90-81-65.

■ **Initiation aux techniques artisanales** dans un Centre situé au cœur d'une forêt près de la mer. Une quinzaine de techniques sont enseignées : poterie ; tissage ; tout le travail de la laine : lavage des toisons, teintures végétales, filage sur fuseaux et rouet ; peinture sur soie ; macramé ; hamacs ; bougies ; abat-jour ; inclusions résine ; sérigraphie, etc. Les cours sont échelonnés pour permettre à tous de s'initier à un maximum de techniques, ou d'en approfondir une seule. Prix pour une semaine : 400 F, comprenant les cours et l'hébergement. Les enfants sont acceptés. Pour tous renseignements complémentaires : Bernadette Morin, Le Mas de l'Esplai, route de Sorède, 66700 Argelès-sur-Mer. Tél. : (68) 81-04-07.

notez aussi

■ **Diplômes des chambres de commerce étrangères**. Comme chaque année, celles-ci organisent dans toute la France des examens sanctionnant une connaissance économique et commerciale d'une langue étrangère et destinés à compléter, sur le plan linguistique, différentes qualifications professionnelles — plus spécialement, toutes celles du commerce et des affaires. Pour s'y présenter, aucun diplôme n'est exigé, aucune condition d'âge ou de nationalité n'est demandée. Les prochains examens auront lieu aux dates suivantes :

- **allemand** : 10 mai ; date limite d'inscription : 31 mars ;
- **espagnol** : début mai ; inscription : fin avril ;
- **italien** : mi-mai ; inscription : fin avril ;
- **grec** : 7 juin ; inscription : fin avril.

Pour renseignements complémentaires (documentation gratuite) : Centre d'information sur les chambres de commerce étrangères en France, 147, rue Jules-Guesde, 92309 Levallois. Tél. : 737-50-32.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs de lecteurs adhérent à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Raymond Polgnant, conseiller d'Etat ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermell.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot.

rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis.

conseiller pédagogique : Louis Porcher.

première secrétaire de rédaction - maquetiste : Suzanne Adells.

secrétaire de rédaction : Michel Bonnemayre.

informations : Michäela Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, François Mariet, Jerry Poczar — Marie Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Patrick Négroni, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetièrre, Paul Julf, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaeffel, Gérard Sénéca.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Lazine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Seryin, Bernard Veck.

soleil dans l'œil dans la main

Quelles sont, aujourd'hui, les motivations des visiteurs d'une rétrospective Monet ? Pourquoi se pressent-ils dans les salles mal éclairées du Grand-Palais ? Est-ce parce que sont accrochées là — jusqu'au 5 mai prochain — les toiles de l'un de ceux qui précipitèrent la fin de l'esthétique bourgeoise du XIX^e siècle, ouvrant toutes grandes les portes de l'art moderne, ou bien est-ce parce que les Impressionnistes sont encore lisibles, même lorsque, comme Monet, ils annoncent la peinture abstraite ?



LES DEMARCHES impressionnistes, plus que toute autre, doivent, pour être saisies, être replacées dans leur contexte sociologique : la deuxième moitié du XIX^e siècle, essentiellement dominée par la science et les idéologies révolutionnaires dirigées contre la bourgeoisie au pouvoir. La science est l'argument dominant toute forme de réflexion ; la pensée est résolument matérialiste, laissant peu de place à l'imagination chère aux Romantiques. C'est, en ce qui concerne la peinture et la musique, le temps des théories et découvertes sur la composition de la lumière et la division des tons. On se souvient du cercle chromatique de Chevreul (pour mémoire : trois couleurs primaires : le rouge, le jaune, le bleu ; trois binaires : orange, violet et vert ; et, pour chaque teinte, une complémentaire variant selon le ton, une ombre teintée de vert pour un objet rouge, etc.).

L'œil impressionniste ne perçoit pas l'objet enfermé dans son contour ou cerné par la ligne, comme les académistes le reproduisent en peinture. Il voit les différences d'intensité de lumière qu'il reçoit et qui se fondent avec l'atmosphère et les autres objets environnants. Les ombres sont elles-mêmes

colorées, plus riches que les clairs-obscurs sans nuances ; on supprime les modelés et les lignes qui entourent et qui sont autant de conventions destinées à signifier le volume ; la perspective est suggérée par le dégradé des tons ou par l'emploi de teintes lumineuses. Ce ne sont plus les objets que l'on peint et que l'on essaie de transposer sur la toile mais la lumière faite de milliers de particules colorées, mouvantes, s'interpénétrant les unes les autres en reflets, et demi-teintes, changeant sans cesse au gré de l'atmosphère, du lieu, du temps ou de l'œil de celui qui voit. C'est cette mouvance, ce fourmillement incessant que les Impressionnistes cherchent à saisir, c'est la dynamique du monde qu'il faut représenter, la nature même.

C'est ainsi que le jeune Monet, prolongeant la leçon de Courbet, de Corot et des paysagistes de Barbizon, entraîne ses amis Renoir et Sisley à planter leur chevalet dans la forêt de Fontainebleau, afin de travailler sur le motif, c'est-à-dire sur la lumière, celle qui ne traverse pas, toute blanche, les vitres de l'atelier dont il dira : « *Filons d'ici, l'endroit est malsain, on y manque de sincérité.* » Car pour Monet, et pour les Impressionnistes, la réalité est dans ce que l'on voit ; l'art est de le peindre. C'est le *Déjeuner sur l'herbe* : si cette toile porte encore la marque de l'influence exercée par Courbet sur les jeunes peintres, elle n'en reste pas moins décisive pour l'avenir de la peinture impressionniste. C'est la première fois qu'un peintre travaille une scène avec des personnages, en plein air, sur les lieux mêmes ; jusqu'alors, on travaillait en atelier à partir d'esquisses, d'ébauches et de croquis. Cette toile est surtout fondamentale pour la compréhension de la composition des toiles de Monet. Même lorsqu'il est confronté directement avec la nature, il organise une perspective, presque classique, autour d'éléments jetés vivement, afin de conserver la rapidité de l'impression. Dans le *Déjeuner sur l'herbe* (1865), ce sont les troncs des arbres qui, tels



ci-dessus, « Femmes au jardin »
en page 23,
« Déjeuner sur l'herbe »

d'immenses colonnes soutiennent l'architecture de la toile ; il fait alors jouer la lumière en grands morcellements de teintes, définissant ainsi les formes et les volumes des robes et des feuillages. Dans d'autres toiles moins influencées par les larges coups de pinceau de Courbet, il est tout aussi méthodique et précis dans sa composition (*Femmes au jardin*, 1867). Ce souci de la perspective, il le gardera pratiquement jusqu'à la fin, les *Nymphéas* exceptés. Ces grandes taches de lumière vont, non pas disparaître, mais se préciser, devenir réellement significatives de la vision impressionniste du peintre.

Monet, dès 1868, travaillera sa touche qui ne cessera d'évoluer jusqu'à la fin de sa vie. C'est vers 1870, lors de son voyage en Angleterre, qu'il va changer sa manière. Sa rencontre avec la peinture de Constable et de Turner, et surtout avec la lumière londonienne, va assouplir sa vision encore un peu dure de l'atmosphère. A partir de cette période, les toiles de Monet sont plus aérées : on sent, particulière-

ment dans les marines, que l'œil a enfin saisi qu'entre l'objet et le regard, il y a l'air, et cet air il faut le peindre. Tout d'abord un peu rude, le passage s'affine pour devenir enfin tout à fait palpable. C'est ce qui donne cet effet de gris ou de brumeux qui frappe au premier regard sur les toiles. Puis cette brume apparente se transforme en vibrations : ce sont celles de l'air, du froid ou du chaud, de la lumière et de l'ombre, de la clarté et des ténèbres. Ces effets sont particulièrement saisissants dans la série des gares ou dans *Impression, soleil levant*. Cette dernière toile (1874) est, pour la petite histoire, celle qui aurait donné naissance au mot « impressionnisme ». Peut-être parce que le peintre, dans son souci de rendre plus sensible encore la composition de l'impression lumineuse, a fragmenté sa touche de manière que le passage d'une intensité de ton à une autre soit encore plus ténu, plus fondu. Cette technique, découverte spontanément par Monet, sera reprise plus tard par les Néo-impressionnistes et les Pointillistes. Elle deviendra ce que l'on va nommer la *touche impressionniste* ; chez Monet, elle est d'abord morcellée puis en virgule (c'est la plus célèbre) comme dans la *Femme à l'ombrelle* (1886), ou fondue enfin.

Toute la peinture de Monet tend vers une seule chose : rendre visible le passage de l'objet à la lumière. Non pas l'objet comme seul volume mais l'essence, la masse, ce qui est l'objet même. Cette masse, la science nous l'a démontré, est faite de molécules qui sont autant de particules tout comme pour la lumière. C'est cela, la réalité recherchée par Monet. Il tente de pénétrer avec son regard de peintre à l'intérieur du monde, sorte de quête alchimique. Et comme si la difficulté n'était pas assez grande, il prend pour sujet l'air, l'eau dans leurs rapports avec les éléments solides, ajoutant à la mouvance. Et tout cela, il faut le saisir vite : le temps change, les lieux ne sont pas éclairés de la même manière, à cha-

que heure, à chaque jour une lumière différente, le sujet n'est plus le même. C'est ainsi que l'on voit Monet peindre les grandes séries. *Les meules, Les peupliers, Les cathédrales, Londres ou Venise*. En 1893, il écrit : « ... et je me dis que celui qui dit avoir fini une toile, est un terrible orgueilleux ».

Puis Monet organise son sujet : il détourne un cours d'eau qui passe dans sa propriété de Giverny, aménage un petit étang dont il plante les berges de fleurs et de plantes de son choix, fait construire un pont et parseme la surface de l'eau de nymphéas colorés. Il a ainsi sous la main son sujet et il peint sans relâche l'eau, les fleurs, les reflets, sa main tente de suivre ce mouvement de plus en plus rapide qui va de l'intérieur à l'extérieur des choses. On sent bien quelque part dans cette peinture-là, que certains considèrent comme la « folie » d'un vieillard, que ce n'est pas la recherche de l'objet reproduit, du sujet travaillé à outrance pour qu'il soit mieux rendu qui est en cause, mais bien la peinture elle-même et, avec elle, l'art tout entier. On verra dans cette période que l'idée devient plus importante que le sujet, et peindre des idées demande encore plus de force et de courage. A une époque où l'impressionnisme cessait d'être révolutionnaire, l'un de ses artisans n'était pas encore prêt à entrer dans les musées et préfigurait, sans le savoir, ce que serait la peinture abstraite. « *J'ai repris des choses impossibles à faire : de l'eau avec de l'herbe qui ondule sur le fond... C'est admirable à voir mais c'est à rendre fou de vouloir faire ça. Enfin je m'attaque toujours à ces choses-là.* »

C'est ainsi que Monet, après avoir ouvert à l'art de nouvelles portes, avec les Impressionnistes, loin de laisser croire que la peinture s'arrête là, laisse entrevoir à ceux qui le suivent qu'il y a encore longtemps avant que l'art cesse d'être moderne.

Patrick Négroni

LIVRES

nouveautés pour les jeunes

Couleurs et mouvements à l'intention des « petits ». De Beate Dorfinger, ces petits ouvrages de carton articulés : *Mon zoo, Mon ballon rouge, Mon petit marché* (Fernand Nathan). Le même éditeur propose, pour les doigts désengourdis, deux albums : *Nos amis animaux* et *Bébés animaux*, avec un petit texte et six images animées que l'on actionne au moyen d'une languette ; très beaux et très bien réalisés. Images transformables encore dans l'album de Maurice Gogniat, *Le livre à trous* (Fleurus, 32 p.), qui permet à l'enfant de créer et de s'exprimer.

Voici maintenant des contes, des histoires, des documents, à la lecture aisée, aux couleurs fascinantes. *L'animagier* de François Ruy-Vidal (Editions de l'Amitié, 22 p.), ainsi que *Pelé, Velu et Dodue* de Martine Blanc (Nathan, 28 p.) sont originaux tous les deux et destinés à des tout jeunes. *Hubert le petit monstre*, de Robert L. Crowe (La Farandole, 28 p.) est un conte merveilleusement illustré. *Douze contes de fées* (Hatier, 96 p.) est aussi bien illustré qu'adapté ; bien entendu, vous connaissez les contes qu'il rassemble, mais vous les lirez à la grande satisfaction des petits. Avec *Taro du Dragon* (Magnard, 150 p.), Miyoko Matsutani présente la version moderne d'un cycle de légendes du nord du Japon que nous ignorions et qu'il faut découvrir. Enfin, l'ouvrage de Bernard Fischman, *L'homme qui alla dans la Lune avec sa bicyclette à dix vitesses* (Seghers, 100 p.), est un conte philosophique, rafraîchissant et drôle, dont l'action se situe à New York et dans des planètes de rêve.

Quelques mots sur les collections : « Le Livre de Poche-Jeunesse » en est à son vingt-cinquième titre : *Le faucon de Billy Baker*, un beau roman de Jack Bickhan. Dans la collection « Nathan-Lecture », Madeleine Ley raconte l'histoire de *La nuit de la*

Saint-Sylvain. En « Folio-Junior », ne pas manquer les derniers titres parus : *Le cimetière des cachalots* de Ian Cameron (n° 102), *L'île aux fossiles vivants* d'André Maspéain (n° 106), *La vallée des Mammouths* de Michel Peyramaure (n° 108), *La Sierra brûlante* de Pierre Pelot (n° 110), *L'histoire d'Helen Keller*, par Lorena A. Hickok (n° 112), etc. Chez Hachette, la « Rose » et la « Verte » rencontrent toujours le même succès. Le dernier roman paru dans la « Bibliothèque Verte » est un roman de Marc Flament, *Pour une poignée de doublons*, qui poursuit la série « Les Fils de la Flibuste ». Collections reliées : voici le vingt-quatrième tome des « Récits et Contes populaires » ; ce volume est consacré au *Berry* et rassemble de nombreux contes et chansons de colportage, recueillis par Geneviève Debiais et Michel Valière (Gallimard, 190 p.). Un ensemble de nouvelles dues à Pierre Roudy vient de paraître dans la collection « Fantasia Rouge », sous le titre : *Le rêve éveillé de mon oncle* (Magnard, 204 p.) ; il est passionnant. Comme le sont, pour d'autres raisons, les derniers romans de la « Collection 1 000 Soleils » chez Gallimard, de « Plein Vent » chez Laffont et des « Grandes Œuvres » chez Hachette. Gallimard ajoute, au catalogue de cette collection, *Le vent dans les saules*, œuvre célèbre de Kenneth Grahame (270 p.). Laffont présente *Les chasseurs solitaires* de Mel Ellis, roman dans la lignée de ceux de Jack London (210 p.). Enfin, Hachette publie *Le Juif errant* d'Eugène Sue, œuvre populaire qui eut et conserve un succès considérable (3 volumes illustrés de 504 p. chacun).

Sous la rubrique assez vaste d'« albums », présentons — un peu pêle-mêle : *Isa apprend à entendre*, de Kaj Wilton, une petite fille suédoise sourde, et *Ne me dis pas bonjour !*, de Phyllis Gold, une fillette autistique ; ce sont deux témoignages bouleversants et qu'il faut lire (Centurion-Jeunesse, 48 p.). Les jeunes doivent-ils comprendre comment une ville se déshumanise ? Pour cela, ils n'ont qu'à déplier les unes après les autres les huit planches dues à Jörg Müller, qui représentent les divers stades de mutation de la ville, depuis 1953 jusqu'à 1976 ; cet album dépliant est édité par l'Ecole des Loisirs sous le

titre *La pelle mécanique ou la mutation d'une ville*. Un peu d'air frais sera, ensuite, indispensable : tournons-nous vers la nature. Dans une série intitulée « Animaux et Plantes en action », les Editions Nathan présentent quatre albums qui sont une source de connaissances extrêmement riche et attirante : *Se nourrir, Grandir, Se multiplier, Vivre ensemble* (30 p. ill. chacun). *Le monde des animaux* est un livre où photos, dessins, reconstitutions de milieux divers s'allient au texte de David Lambert pour constituer une encyclopédie passionnante et riche (Gamma, 94 p., index). Dans la série « La vie privée des animaux », Hachette présente deux grands albums complémentaires de Rinaldo D. D'Ami : *Le cheval des origines à nos jours* et *Le cheval et l'homme de la préhistoire aux temps modernes* (chaque album : 60 p. ill.).

Il nous reste encore quelques lignes pour citer quelques albums de pur divertissement. Deux bandes dessinées, tout d'abord. La première, c'est la suite des aventures de Boule et Bill par Roba qui publie chez Dupuis *Tu te rappelles, Bill ?* De quoi rire souvent, en parcourant les 46 pages de cet album. Toujours chez Dupuis, la suite des aventures de cette drôle de petite souris nommée Sibylline, création de Macherot ; on la retrouve dans *Sibylline et la betterave*, une histoire désopilante (62 p. couleur).

Des suggestions de jeux, pour filles et garçons, afin qu'ils meublent leurs loisirs d'intérieur s'il venait à pleuvoir pendant ces vacances « de printemps », on en trouvera dans *Les loisirs de la souris verte*, de Gilberte Laroche-Clerc (Bordas, coll. « Loisirs », 96 p.). Grâce à *Goofy, champion olympique* (Hachette, « Album Walt Disney », présentation de Jacques Brenot, 92 p.), les jeunes pourront à tour de rôle se poser de nombreuses questions, tout au moins dans le domaine des Olympiades. Enfin, avec *Récré* (Nathan, 176 p.), ce petit monde disposera d'une bonne vingtaine de jeux d'intérieur dans tous les domaines ; comme dit l'éditeur, qui ne craint pas les néologismes, c'est le manuel parfait du « J'saispasquoifairiste ». Si ce qualificatif est peut-être rude, l'album, lui, nous a paru très divers et attrayant.

P. F.

THEATRE

mémoires des années 40

Vichy-Fictions

Théâtre national de Strasbourg
jusqu'au 5 avril
ensuite, à Florence



une scène de
« Violences à Vichy »

L'équipe du Théâtre national de Strasbourg poursuit d'un spectacle à l'autre la recherche de ce qu'un théâtre résolument politique peut éclaircir et celle des formes qui favoriseraient cet éclaircissement. Ses projecteurs sont cette fois-ci braqués sur ce qu'on a appelé le gouvernement de Vichy.

Quarante ans après l'effondrement de l'été 40, il n'est plus possible de lire la période 40-44 selon un manichéisme en noir et blanc. Et pour ceux qui n'ont pas vécu cette période, il y a là matière à interrogation. C'est d'une telle interrogation qu'est né le projet d'une rencontre entre l'expression théâtrale et l'image largement occultée de ce régime qui voulait la paix au milieu de la guerre et trouva — autant peut-être que les voix londoniennes en zone occupée — des échos en zone dite libre.

Vichy-Fictions présente en deux soirées les cheminements de cette interrogation malaisée sur la mentalité française profonde pendant ces années où le gouvernement du maréchal Pétain masquait des pensées souteraines et, dans le même temps, nourrissait dans les esprits l'illusion d'une refonte fondamentale de l'Etat par un retour aux valeurs sacralisées d'un passé en fait plus mythique qu'historique.

Le premier volet du spectacle — *Violences à Vichy*, de Bernard Chartreux — dénonce, avec l'inanité de ces instances gouvernementales installées dans le décor suranné de la célèbre ville d'eaux, l'emprise progressive de la radio diffusant non seulement des discours aussi répétitifs que des poèmes de Péguy, mais un discours, c'est-à-dire un mode de pensée s'insi-

nuant partout et rejetant tous les actes de résistance dans la négativité. L'un des moments les plus forts est la séquence où les ministres qui ont pris le parti de l'Allemagne nazie conversent en un terrible dialogue des morts, où chacun, parlant, paraît ignorer les autres. On saisit là au vif le caractère textuel de l'œuvre de Chartreux qui trouve dans le monologue son expression privilégiée. C'est d'ailleurs sur celui — interminable — qui, inversant la valeur des affirmations et des négations, requiert de la comédienne (Bérenghère Bonvoisin) un prodigieux tour de force que se clôt ce premier volet.

La seconde soirée s'ouvre avec *Convoi*, de Michel Deutsch. Cette pièce brève et incisive met à nu le lent empoisonnement des consciences qui amène des gens simples et jusqu'à honnêtes à la délation. Une dénonciation révélant qu'une vieille femme (la sœur même de la dénonciatrice) a recueilli et protégé une jeune juive allemande échappée d'un camp et totalement perturbée pour avoir vécu l'exode français, les fait rentrer dans le lot commun des insoumis, la déportation et sans doute la mort. L'absolue rigueur de la mise en scène de Jean-Pierre Vincent élimine tout pathos et fait sa juste part à l'analyse, tandis que les interprètes font sourdre, au-delà de la simplicité de leur jeu, une poignante émotion : Andrée Tainsy laisse percevoir à travers la volonté têtue de son personnage une immense tendresse, et Evelyne Didi, qui réussit à donner une modulation spécifiquement allemande à sa parole éperdue, aiguise jusqu'à un point extrême toute la douleur possible d'une solitude devant le silence des



Andrée Tainsy (à gauche)
et Evelyne Didi dans « Convoi »



une scène de
« Ruines »

espaces infinis que vient périodiquement charger d'angoisse le lourd passage des bombardiers. Après l'émotion ainsi suscitée, une énorme dérision fait s'ébrouer dans le burlesque — *Ruines*, également de Deutsch — les fuyards de Sigmaringen. Tandis que *Convoi* montre le dévoilement et la misère, *Ruines* désarticule en une bouffonnerie sans pitié le petit monde du Maréchal. Ainsi ces deux pièces, qui s'inscrivent aux antipodes de l'écriture théâtrale, affirment en Michel Deutsch un authentique auteur dramatique. Elles ont également demandé à Jean-Pierre Vincent, pour leur mise en scène, une habileté consommée, une grande souplesse dans le passage d'un style à l'autre et autant de ressources inventives pour *Ruines* que de contention pour *Convoi*.

Si les diverses composantes de ce « projet théâtral global » abordent le phénomène vichyssois selon des angles d'attaque et des modes d'écriture

différents, l'ensemble (1), devant la douteuse mise en mémoire dont ces quatre années de notre histoire ont fait l'objet, n'en traduit pas moins le dessein obstiné de comprendre, au-delà des cheminements économiques et politiques, voire psychologiques qu'évoque de façon simpliste *La prise du pouvoir par Philippe Pétain*, non tant Vichy que ce qui a fait, ce qui a rendu possible Vichy, et dont le souvenir ravivé rend l'aujourd'hui inquiétant.

Comme l'Aquarium face à Flaubert, le TNS face à Vichy cerne notre présent d'un regard oblique.

R. L.

Molière au noir

Tartuffe

Comédie-Française
jusqu'à fin avril

Il y a dans cette nouvelle mise en scène de *Tartuffe*, due à Jean-Paul Roussillon, le pire et, disons, l'intéressant. Le pire, c'est d'abord le décor et son utilisation : une cloison faite de panneaux de bois gris, derrière laquelle les comédiens vont parfois se dérober au regard du public pour dire — en voix off — certaines répliques, et qui se lève ensuite sur une cloison identique, comme si l'on voulait nous dire que la pièce se joue dans une caisse. C'est aussi la diction imposée aux acteurs, tantôt saccadée ou monocorde (oh ! le discours final de l'Exempt !), tantôt coupée d'interminables silences. C'est un Orgon quasiment ensoutané, une bonne partie de son temps à genoux et en prières, tout proche du gâtisme (beaucoup plus qu'« aux limites de la folie » comme on nous le présente), une Elmire qui commence à se déshabiller pour convaincre son mari des vraies intentions de Tartuffe. C'est surtout le dénouement, du plus pur style film de série noire, avec coups de pistolets

(1) Les textes dramatiques écrits à cette occasion sont publiés dans la collection « Théâtre Ouvert » (Stock). Il faut signaler aussi les remarquables commentaires et études que contient le bulletin d'information TNS-Actualité, n° 37, mars 1980.

Jean-Luc Boutté dans « Tartuffe »



et cascades, démarqué d'ailleurs maladroitement de ce qu'avait, déjà, et sans bien convaincre, imaginé Roger Planchon.

Heureusement, il y a l'intéressant : la fameuse, et souvent jugée superfétatoire, scène de dépit amoureux entre Marianne et Valère, que Claude Mathieu et Richard Fontana jouent avec une admirable véhémence et une pathétique sincérité ; une Dorine (Catherine Samie) passionnée, déchirée entre son affection pour Orgon et l'horreur que sa conduite lui inspire ; et surtout le Tartuffe de Jean-Luc Boutté qui, certes, n'est ni gros ni gras, n'a ni le teint frais ni la bouche vermeille, mais qui, précisément, donne à son personnage un extraordinaire relief. Tour à tour inquiétant et cynique, amoureux jusqu'au désespoir, partagé entre le mensonge de sa fausse dévotion et la vérité de sa passion, il prend ici une dimension vraiment tragique.

Tout est d'ailleurs mis en œuvre pour que l'on rie ou sourie le moins possible, pour que la comédie devienne un drame, et des plus noirs, des plus angoissants. Pourquoi pas, après tout ? Ce n'est pas, au fond, trahir Molière, tout juste, peut-être, forcer un peu le trait, que de lui faire exprimer tant de colère, tant de haine — et même tant de terreur — contre ses plus féroces ennemis. Il proclamait et revendiquait hautement son intention de se rire d'eux ? Sans doute, mais son rire n'était pas serein.

P.-B. M.

CINEMA

l'émerveillement retrouvé

A sa façon, le cinéma fête l'Année du patrimoine en ressuscitant certains chefs-d'œuvre oubliés, ou mutilés dès leur origine. C'est le cas de *Lulu*, de Pabst, que la censure moralisatrice de 1928 avait amputé et déformé, et que le talent passionné de Catherine Gaborit nous restitue dans sa vigueur première.

Je ne sais ce que vont penser de ce film ceux qui ne l'avaient jamais vu ; voici, après cinquante ans, ce qui reste de l'émerveillement que j'avais ressenti devant lui.

D'abord, ces hardiesses qui avaient provoqué des coupures nous semblent aujourd'hui bien innocentes. Présenter une jeune femme dont la beauté affole le fils de l'homme qu'elle vient d'épouser, ou inspire à une autre femme de trop tendres sentiments, il n'y a plus là de quoi nous surprendre ni nous scandaliser. Nous avons vu mieux. *Lulu* ne peut paraître explosif que d'un point de vue historique.

L'étonnante séduction de Louise Brooks, la toute jeune interprète du rôle principal (elle avait vingt-deux ans) reste peut-être intacte. Mais n'est-ce pas le souvenir qui altère mes impressions ?

Ce qui n'a rien perdu de sa valeur, je crois, c'est l'habileté et le pittoresque de certaines séquences, comme celle du music-hall, celle du tribunal, et la dernière : la rencontre de Lulu et de Jack l'Eventreur, qui est un grand moment de poésie tragique, où le réalisme bascule dans le climat du romantisme noir.

Mais surtout *Lulu* prend aujourd'hui un intérêt exceptionnel comme témoignage et comme exemple d'un certain moment du cinéma allemand et du cinéma en général.

Du cinéma allemand, parce qu'il conjugue les apports du cinéma expressionniste et ceux du cinéma réaliste. Au premier, il a emprunté le goût des effets et des éclairages qui soulignent et qui grossissent, et des symboles un peu voyants (toutes

les images « poétiques » de la fin). Du second, il possède le sens de la critique sociale et morale : *Lulu* contient, sous ses excès esthétiques, un document sur l'Allemagne de la fin des années 20.

Mais ce film est aussi un modèle de ce qu'était le langage de l'écran à la fin du muet. Il comporte quelques sous-titres, mais l'essentiel est dit uniquement à travers des images muettes. Cela implique, bien sûr, une certaine simplification des caractères et de l'action, une évidence immédiate des situations et du décor, un jeu très lisible (et qui peut nous sembler trop lisible) des acteurs. (Le miracle de Louise Brooks, c'est justement qu'elle joue très peu : le mystère de son personnage réside dans une sorte de rayonnement involontaire.) Et notons en passant que la bande sonore restitue avec une grande fidélité le fond musical qui accompagnait les films muets.

Il faut aller voir *Lulu*, qui demeurera certainement un très grand classique de l'écran. Il faut aller le voir naïvement, sans idée préconçue ; je crois que c'est un film qui réserve des surprises à tous les spectateurs — anciens ou nouveaux.

au-delà de la science-fiction

Allons bon ! Voilà que Jack l'Eventreur, qui reparait dans la *Lulu* de Pabst, reprend aussi du service dans *C'était demain* de Nicholas Meyer. Cette fois, Jack est un honorable chirurgien anglais des années 1880, il est aussi l'ami de H.G. Wells, le sociologue utopiste, un des pères de la science-fiction. Le jour, Jack opère dans son hôpital ; la nuit, il éventre des prostituées. Or son ami Wells vient d'inventer sa fameuse machine à explorer le temps. Pour échapper à la police qui l'a découvert, il lui emprunte cette machine et, de fil en aiguille, l'un poursuivant l'autre, voici Wells et Jack transportés dans le San Francisco d'aujourd'hui. Assez curieusement — mais n'était-ce pas à prévoir ? — le savant philosophe et progressiste a beaucoup plus de mal à s'adapter que le criminel ; et cela nous vaut des scènes d'un humour excellent.



La science-fiction ne sert ici que de prétexte : la substance du film est ailleurs, dans une réflexion psychologique très fine, et dans un comique de situation brillamment exploité. Bref, une réussite parfaite dans un genre injustement dédaigné. A mon sens, cette science-fiction-là vaut beaucoup mieux que toutes les *Guerre des étoiles*.

E. F.

l'Italie à Poitiers

L'Italie au programme des XVIII^e Journées cinématographiques organisées à Poitiers, du 20 au 27 février, par le Cinéma universitaire et l'UFOLEIS. Vaste domaine... Il fallait choisir. Choisir dans l'histoire du cinéma italien les repères indispensables, de *Quo Vadis* au néo-réalisme en passant par le mélodrame et les dive, le burlesque de Fregoli, le vérisme napolitain de la fin du muet. Choisir dans la production récente des films qui en illustrent les aspects les plus significatifs, quoique mal connus : des inédits mais aussi des « oubliés », ces films que le commerce cinématographique rejette, dans la crainte que leur nouveauté ne dérouté les spectateurs.

On peut ainsi s'étonner qu'il ait fallu attendre ces Journées pour que des spectateurs français puissent voir *Il seme dell'uomo* (*La semence de l'homme*), un film réalisé par Marco Ferreri en 1969. Ce n'est certes pas une œuvre majeure — comme le reconnaît Ferreri lui-même, qui était présent à Poitiers — mais on y trouve largement ébauchés plusieurs thèmes moraux et esthétiques développés depuis par le cinéaste. Même remarque pour *Trevico-Torino, viaggio nel Fiat-Nam* (1972) d'un autre grand du cinéma italien, Ettore Scola, mais ici il est probable que le sujet même du film (la prise de conscience d'un jeune immigré du Sud venu s'embaucher à la Fiat de Turin) ait dérouté les distributeurs surpris de rencontrer dans l'œuvre de Scola ce

film militant à la limite du documentaire.

D'autres oublis — *Bronte*, de F. Vancini (1972), *La circostanza* d'E. Olmi (1974), *Il potere*, de Augusto Tretti (1971), *Antonio Gramsci, i giorni del carcere*, de Lino del Fra (1977), *La Rosa Rossa* (1972) et *Un anno di scuola* (1977), du Triestin Franco Giraldi — furent réparés à Poitiers.

On put revoir des films importants comme *Trio* de G. Mingozzi ou *Vermisat* de Mario Benta, passés un peu inaperçus lors de leur sortie parisienne.

Le grand documentariste Vittorio de Seta était présent avec *Diario di un maestro* (*Journal d'un instituteur*), un film « d'expérience immédiate » — selon l'expression de son auteur — tourné parmi (et avec) les enfants des banlieues misérables de Rome. Diffusé par la télévision, *Diario di un maestro* a eu en Italie un extraordinaire retentissement.

Poitiers a confirmé, s'il en était besoin, que le cinéma italien s'ancre plus que tout autre dans les réalités du temps. De ce point de vue *Immacolata e Concetta*, le premier film de S. Piscicelli, l'un des organisateurs du festival de Pesaro, est fort significatif. C'est un film qui présente, du Mezzogiorno, une image audacieuse, débarrassée des stéréotypes habituels. L'amour de deux femmes « ordinaires », dans une bourgade au sud de Naples, s'y inscrit dans un paysage social où l'économique et le moral (l'absence de référence aux principes chrétiens) tiennent ensemble une place essentielle, tandis que les passions s'expriment dans les codes retrouvés et renouvelés du mélodrame napolitain.

à lire

Pour étudier la relation entre histoire et cinéma sous le gouvernement de Vichy, Jean-Pierre Bertin-Maghit passe au crible de l'analyse cent vingt-cinq films (56,8 % de la production française entre 1940 et 1944) dans *Le cinéma français sous Vichy. Les films français de 1940 à 1944. Signification. Fonction sociale* (co-édition *La revue du cinéma* — Albatros, 196 p.). Analyse de leur structure, de leur signification et de leur fonctionne-

ment. Il en ressort notamment qu'il n'y a pas de propagande politique dans le cinéma de Vichy mais une « propagande sociologique » dont le propos a été « de reprendre les unités dramatiques des années 30 désirées par le spectateur pour les dévier imperceptiblement et les insérer dans le moule de l'idéologie pétainiste ». Vedette de cinéma : la bourgeoisie qui se voit « à la fois prise au centre d'une critique sociale lorsqu'elle symbolise la classe dirigeante de la III^e République et devenir la gardienne de l'ordre et des institutions quand il s'agit de construire une nouvelle société ». A l'issue de cette étude minutieuse, J.P. Bertin-Maghit conclut que le cinéma sous Vichy « a joué un rôle dans le soutien au régime dans le sens où il a cautionné sa politique ».

I. C.

CHANSON

folk urbain

Renaud à Bobino
jusqu'au 6 avril

Renaud, chanteur de variétés, né à Paris il y a vingt-sept ans (1). Plus de 340 000 disques vendus (2), des centaines de récitals dans toute la France, un public nombreux, enthousiaste... et disparate. Les enfants s'en mêlent et fredonnent ses chansons. Au-delà d'un succès éphémère, de la notoriété ou de la gloire qui l'auréole, Renaud est devenu — sans sombrer dans la facilité ou la complaisance — un phénomène populaire.

Il est « auteur par plaisir, compositeur par nécessité, interprète par provocation », selon le mot d'une feuille intitulée *Le zonard déchaîné*, dès l'âge de seize ans... en Mai 68 ! A son lycée, il préfère très vite l'école de la rue qu'il fréquente assidûment et l'exercice de divers petits métiers alimentaires. Puis, accompagné par un copain accordéoniste, il interprète au coin des rues, dans les cours des immeubles et aux terrasses des cafés, quelques-unes de ces chansons dites réalistes qu'il adore. Il renoue ainsi avec la tradition des chanteurs de

rues, sérieusement ébranlée par l'avènement des moyens de communication modernes et le règne du bruit...

Un premier disque, enregistré un peu par hasard, contribue à révéler Renaud au « métier » : la *Pizza* du Marais l'accueille puis la *Veuve Pichard*... Les radios, qui d'abord le boudent, se décident un jour à consacrer « *Laisse béton* » et, en mars 1979, le Théâtre de la Ville affiche complet avant même la première représentation ! Aujourd'hui, il a « investi Bobino » mais, précise-t-on, « sans haine, sans armes, sans violence ». Un récital de quatre semaines qui marque pour lui une étape importante. L'occasion aussi d'affirmer ses racines et d'indiquer qu'il reprend le flambeau en chantant, au cours de la première partie du spectacle, des chansons du répertoire de Bruant, Montehus, Fréhel... Des classiques mais aussi des chefs-d'œuvre oubliés ou inconnus des plus jeunes : « *Du gris* », « *Sur la zone* », « *C'est un mâle* », « *Rue Saint-Vincent* », « *La Butte rouge* ».

Après l'entracte, il interprète une vingtaine de ses propres chansons : des chroniques, des portraits, des croquis ou des caricatures qui expriment l'air du temps et témoignent, chacune à leur manière, de la réalité. Du quotidien et des heurs et malheurs des loubards condamnés à l'injustice et à la tristesse du béton des banlieues de nos grandes villes. Cet univers de « la zone », auquel il s'identifie, permet à Renaud d'exprimer sa révolte contre l'injustice et la bêtise en général. Dans une langue populaire, nourrie d'argot et de verlan, et qu'irriguent tour à tour la violence et la colère, l'angoisse et la déprime, la tendresse et l'humour.

Au fil des années, son univers musical s'est enrichi, son talent a mûri et s'est affiné et il a acquis une aisance sur scène qui, jusqu'alors, lui faisait défaut. Il est temps que le public découvre les multiples facettes de ce personnage que l'on ne saurait réduire à l'image simpliste qu'en propose les médias.

J. E.

(1) Cf. « et vous, l'école ? » (notre n° 412 du 21 février dernier).

(2) Les quatre disques de Renaud sont disponibles chez Polydor. Le dernier, *Marche à l'ombre*, est sorti voici seulement quelques semaines.

sous mobile apparent

Notre numéro spécial « école et travail » ne prétendait par épuiser toutes les questions.

Ce dossier le prolonge.

Au fait, par-delà les apparences, que fait-on à l'école et pourquoi travaille-t-on ?

Le poids des idées reçues fait écran.

Louis Porcher, pour l'école,
et Jean-Louis Rigal, pour le travail,
nous invitent à écarter un peu les œillères.

travaux en cours

L'ATTITUDE et le comportement de l'institution scolaire française à l'égard du travail scolaire sont d'une extrême ambiguïté, depuis plusieurs siècles, et depuis plusieurs siècles aussi, un silence complet, symptomatique par son épaisseur même de bonne conscience, est jeté sur cette ambivalence. Tout le monde est complice, en cette affaire, enseignants, élèves, parents, et parce que nous sommes, quasiment sans exception, dans le bain, le silence persistera, parce qu'il est essentiel, lié aux valeurs de notre société, dont il constitue une sorte de permanence (il relève au moins, dans son évolution, d'une histoire de la longue durée). Cette connivence, nous ne l'ignorons pas, au fond de nous, mais à la tuer en l'éclairant, nous aurions plus à perdre qu'à gagner et nous le savons.

Historiens des mentalités, sociologues, sémiologues divers, pourraient ici joindre leurs efforts. Le champ d'étude se libellerait simplement : explicitement, l'école valorise le travail et toutes les réalités connexes (sérieux, assiduité, régularité, etc.), elle les récompense, affirme en tenir

le plus grand compte dans cette justice distributive dont elle fait son pain quotidien et tire une partie de son image de marque. Le bon élève est un élève travailleur, rigoureux, sur lequel on s'appuie sans risques, qui ne contredit jamais les prévisions.

Mais, en même temps, souterrainement, comme implicitement et en fraude, l'ensemble de l'institution vénère celui qui ne travaille pas. Il s'incarne en deux figures emblématiques : le cancre et le crack désinvolte. Que personne n'en doute : les plébéiens et les patriciens s'affrontent ici ; c'est la roture contre l'aristocratie, le sang rouge contre le bleu. Un cancre est toujours populaire, à tous les sens de ce mot. Être un cancre, c'est être un mauvais élève et, à l'évidence, ce point-là n'a rien à voir avec les classes sociales ; mais tous les mauvais élèves ne sont pas des cancrs, et les seconds se distinguent des premiers par le je-ne-sais-quoi qu'on appelle le charisme.

C'est que le cancre, par son existence même, est une transgression

vivante pour le système scolaire, une sorte d'image virtuelle sans laquelle la notion d'élève n'aurait plus de sens. Personne ne sait très bien pourquoi, mais le cancre polarise l'intérêt et, le plus souvent, l'affection (parfois inexprimée, muette, masquée, notamment de la part des enseignants). Il est parent, selon un arbre généalogique mystérieux et anachronique, de Gavroche, de Robin des Bois, de Sciuscia. C'est le porte-parole (le plus souvent métaphorique seulement) des offensés et humiliés de l'école, celui qui traduit concrètement l'opposition des rebelles, dissidents, résistants.

Or, cette dimension transgressive de désaccord, elle est présente chez chacun d'entre nous. Nous l'avons plus ou moins profondément refoulée, les diverses forces sociales d'alignement (y compris, bien sûr, l'école) l'ont plus ou moins habilement enterrée ou masquée, mais elle est là et, d'une certaine façon, ne mourra jamais, même pour tous ceux qui seront, comme on dit, « dévorés par le système » et deviendront, dans l'apparence, des gens exclusivement sérieux. Si vous pouviez regarder derrière le miroir, vous en verriez de belles, dans les cavernes de l'imagination. Grâce au cancre, nous vivons par procuration ce que nous n'avons pas eu la force, la persévérance, le courage, l'envie de réaliser directement.

On fréquente les films d'aventure, les westerns, les romans noirs, pour des raisons similaires. Ils sont des substituts, des ersatz, des métaphores de nos désirs. Préférer l'aventure imaginaire à l'aventure réelle caractériserait assez bien ce comportement banal et définirait de manière satisfaisante le goût de la lecture (par exemple). Le cancre, précisément, est doué d'imagination, il dispose de ce potentiel créatif, de cet humour dévastateur qui constitue l'une des formes les plus hautes de la contestation. Dès lors, il devient normalement une bannière, une sorte de leader, il est investi d'une fonction proprement mythologique : en lui s'exprime l'universel, la vérité sym-

bolique.

Pour cette raison aussi, on se souvient de lui, aux frontières de l'histoire et de la légende. Qui d'entre nous pourrait dire le contraire, et qui n'a pas au moins un cancre magnifique dans sa mémoire (d'élève ou d'enseignant)? Celui-là, s'il existait, serait vraiment très malheureux. Citoyen contre les pouvoirs, représentant des humbles contre les puissants, le cancre possède les qualités premières du héros, du personnage épique, mais dans le registre populaire et non pas dans le ton homérique. Il donne naissance aux récits, aux complicités narratives où l'événement ne cesse de s'embellir et de s'amplifier. Les vieux enfants qui se rencontrent après des années et parlent de leurs écoles, mobilisent presque toujours le cancre au grand cœur et aux quatre cents coups.

Habillé d'une telle dignité, chargé d'un message aussi fondamental, il va de soi que le cancre ne travaille pas, parce que ce serait se compromettre, pactiser, c'est-à-dire se contredire lui-même, s'annuler. Un cancre ne s'abaissera jamais à « faire ses devoirs », bien que, au contraire, il soit toujours disponible pour faire son devoir. Il ne se range pas parmi les moutons, les obéissants, tous ceux qui ont consenti aux ressemblances, aux régularités, aux répétitions (mot exemplaire pour caractériser le bon élève). Il traite d'égal à égal avec l'enseignant et l'institution et ne s'incline que devant la force, mais sans perdre son panache. C'est pourquoi les élèves le vénèrent et le maître le respecte (au fond).

L'école célèbre le travail comme vertu cardinale, mais elle protège en sourdine quelques manquements à la discipline et aux règles établies. C'est dire que le monolithisme est seulement de façade ; comme si l'institution savait bien que l'enfermement et la férule ne correspondent pas à ce que l'on peut légitimement attendre d'une éducation. L'empire pédagogique laisse des ouvertures dans ses épaisses murailles. Il privilégie massivement la valeur « travail », mais il faut être capable d'aperce-

voir les doutes qui circulent, inconsciemment peut-être, sous cette conviction compacte. Le cancre, image inversé, c'est l'un des visages de l'inquiétude sourde de l'univers scolaire.

Le crack désinvolte joue lui aussi un rôle transgressif, sous d'autres modalités cependant. Nous nous souvenons tous de ceux qui, près de nous, « réussissaient sans travailler ». Brillants, détachés, ils gagnent néanmoins les couronnes. On leur en veut car l'école est un lieu où il faut besogner. Ils « pourraient encore mieux faire », mais on les considère avec une sorte d'envie et de révérence. On ne les aime pas comme on aime les cancre ; ils incarnent ce qu'on aurait voulu être, une certaine inégalité des chances, une injustice dans la distribution des cartes. Bourdieu a montré qu'il n'y avait ici que peu de hasard. L'homogénéité des valeurs culturelles bourgeoises et des valeurs scolaires parle par cette voix.

Ces élèves qui excellent ne sont pas de bons élèves parce qu'ils atteignent les sommets en donnant l'impression (exacte ou non) qu'ils ne transpirent pas pour y parvenir. Ils ne devraient pas réussir mais ils réussissent. Ils sont doués, dit-on, pour masquer le problème. Les pédagogues et les autres, économes et raisonnables, les voient comme des gaspilleurs, des dilapidateurs. Ils contredisent la norme du travail, la valeur de l'effort. Ils sont les danseuses contre les mécaniciens, selon la formule célèbre qui représente parfaitement l'ambivalence du jugement que porte sur eux l'institution enseignante ; les tâcherons, même plus valorisés, sont toujours moins prestigieux que les artistes, les flambeurs séduisent plus que les prudents.

La virtuosité, dont ils sont les dépositaires archétypiques, l'école la place au plus haut rang, comme Bourdieu encore l'a suffisamment indiqué, et, de ce point de vue, les valeurs laborieuses se trouvent contredites. Explicitement appuyée sur le travail, la pédagogie, en douce

mais clairement, récompense ce qui est accompli sans lui. Son caractère quasi sacré se traduit bien ici : le crack désinvolte est un peu une créature céleste, dégagee de toutes les lourdeurs des êtres de la terre. A la semelle de ses souliers, il n'emporte parfois rien d'autre que du vent, mais cet écho rimbaldien, lucide ou étouffé, résonne au cœur de tout enseignant, élève, parent.

L'air du temps est peut-être plus réceptif encore que naguère au bruit feutré de ces aristocrates du cursus scolaire, et la récente polémique sur les surdoués pourrait constituer à cet égard un symptôme parmi d'autres. L'affaiblissement incontestable de la « méritocratie » ne laisse guère de doute. La technocratie régnante prend le masque de l'esthétique du don et de la désinvolture, façon classique, pour une noblesse de robe, de singer celle du sang. L'important ici n'est pas de vouloir imiter, mais de continuer, silencieusement et implicitement mais à coup sûr, à privilégier justement le sang et sa couleur. Quand la démocratie prend ses quartiers, dirait-on malheureusement sans jeu de mots, les ci-devant reconquerraient une dignité presque virgine.

Bref, par quelque trait commun caché, le cancre et le crack désinvolte battent en brèche, à l'intérieur même du système scolaire, les principes affirmés par celui-ci. Cette parenté objective dans la transgression ne doit évidemment ni être surestimée (car le fonctionnement n'est pas identique dans les deux cas) ni être considérée comme une mort prochaine des valeurs essentiellement reconnues par la cité pédagogique. La contradiction ne date pas d'hier et pourtant l'institution n'en a jamais été sérieusement ébranlée.

Il s'agit simplement de noter combien l'idéologie éducative régnante est en accord profond avec les valeurs mêmes de la domination sociale. Notre société, comme beaucoup d'autres, proclame à très grands cris son respect pour le travail, ses vertus d'humilité et d'égalitarisme, mais, par ailleurs, dans ses attitudes véritables,

les moins surveillées, elle donne la priorité à des traits qui s'opposent aux caractéristiques précédentes. Dans ce domaine aussi, ce qui est fait ne coïncide pas avec ce qui est dit. Preuve supplémentaire, s'il en était besoin, que la fonction scolaire essentielle est celle d'inculcation, plutôt que de transmission du savoir et de la formation intellectuelle.

Certaines incarnations récentes de l'écologie ont sans doute mis le doigt, plus ou moins clairement, sur ce dysfonctionnement au moins potentiel de l'école. Le dépérissement relatif des valeurs du travail, tel qu'il se présente réellement dans notre société concrète, vont dans le sens que nous avons tenté de cerner ci-dessus. Les pédagogues devraient se sentir interpellés par ce type de mouvement social naissant, s'ils veulent éviter de vieillir plus rapidement encore. L'enseignement implique-t-il un travail obligé, a-t-il à préparer à un travail ? Est-ce que le travail est l'antinomique, social et scolaire, de la paresse ?

Le problème est plus ample que celui des relations entre le système scolaire et l'emploi. Beaucoup aiment aujourd'hui à dire qu'il faut élaborer un nouveau modèle d'école pour une

société en évolution. Si l'on veut sortir du confort des psalmodies gratifiantes, il serait indispensable de réfléchir enfin en termes véritablement prospectifs, et cela ne saurait se faire par la simple sophistication d'un technicisme pédagogique dont on connaît les résultats. Je vois bien l'objection des princes divers : it's a long way, et nous sommes pressés. A force de nager dans la hâte, on aboutit toujours à dériver dans le sens du courant, c'est-à-dire à entériner.

Les questions seront d'abord plus nombreuses que les réponses, mais on aurait une chance, me semble-t-il, de cesser de fabriquer des réponses à des questions que personne ne se pose plus. Le délabrement actuel des idéologies met à nu, aujourd'hui, la nécessité de passer au tamis quelques impressions premières, parmi lesquelles figure celle que la notion contemporaine de travail, notamment scolaire, va de soi. L'éloge de la paresse n'est à l'évidence qu'une feinte d'intellectuel emprisonné dans l'entreprise de séduction, car c'est le décalque simple de la valorisation du travail classique. C'est autre chose qu'il importe d'inventer.

Louis Porcher

le temps du travail

LE TRAVAIL — ou plutôt les discours sur le « travail » et ses pratiques — est l'un des trois piliers essentiels de notre civilisation et de notre socioculture qui déterminent les trois injonctions suivantes, d'ailleurs très étroitement dépendantes les unes des autres : il faut **croître**, il faut être sérieux, donc **quantifier**, il faut **travailler**.

Mais qu'est-ce donc que le travail ? Il serait intéressant de suivre l'histoire de ce concept en comparant, par exemple, les définitions qu'en ont donné le Robert et le Larousse. Bornons-nous à en noter le sens initial : étymologiquement, travail est lié à « pal », qui signifiait

au XII^e siècle « tourment, souffrance », et, au XIII^e, « dispositif servant à immobiliser les grands animaux, notamment pour les ferrer ». Notons donc sa consonance généralement négative et la substitution rapide de ce mot à ses synonymes. Notons-en aussi la signification mécaniste : travail d'une force. Tout aussi intéressante serait l'analyse de la confusion volontiers exercée entre travail et emploi, tâche, labeur, création — objet de thèses passionnantes sur lequel je ne peux pas insister ici (1). Reste la question : pourquoi cette valorisation du travail (jusqu'à substituer, sous le pétainisme, « Travail, Famille, Patrie » à « Liberté, Egalité,

Fraternité » — mais ne revivons-nous pas un cycle comparable à celui des années les plus noires de notre histoire ?) et du « travail manuel » ? Que signifie « être chômeur, sans travail » ?

Dans la civilisation rurale, chômer signifiait « se reposer quand les récoltes étaient engrangées, et louer le Seigneur »... Quel glissement de sens ! Être sans travail — et l'on dit bien « sans travail » et non « sans emploi » — est, pour beaucoup, l'opprobre suprême. Ce n'est pas tant celle de ne pas produire (quel ouvrier lie encore travail et production ?), mais surtout, en dernière analyse, celle d'être coupé du système social : parents et amis vous fuient, le temps passe vide et désespéré, la consommation baisse (et l'on sait que le besoin de consommer est d'abord un besoin social), l'avenir est bouché et la société vous condamne. En un mot, on est marginalisé, désavoué et rejeté. Et les indemnités de chômage ne changent pas grand-chose à cette condamnation, ou plutôt à cette auto-condamnation, à ce dégoût de soi pour quiconque assume les « valeurs » dominantes. Discours multiple donc, et au fonctionnement multiple, hautement idéologique et hautement dépendant du lieu (classe sociale) et de l'époque où il est tenu. Pour simplifier, on peut rattacher les discours dominants sur le travail, dans notre socioculture occidentale, à quatre approches.

Travailler, c'est œuvrer, c'est créer

Travailler, c'est participer à la création divine, c'est créer l'Histoire, Histoire du Salut, ou du développement. C'est donc la condition de notre liberté, notre contribution à l'œuvre collective du Salut. Telle est l'affirmation centrale de la Genèse, affirmation constitutive de notre civilisation : il faut créer, donc travailler. C'est un devoir sacré, car il n'est pire vice que la paresse « mère de tous les vices ». Si « le paresseux est semblable à une poignée d'ordure » (Si. 22, 2), la femme parfaite, elle, « ne mange pas le pain de l'oisiveté »

(Pr. 31.27) et toute la Règle de saint Benoît proclame que « vous êtes vraiment religieux puisque vous avez travaillé ».

Ce thème, celui de l'œuvre, est toujours celui des discours officiels. Le seul ennui vient de ce qu'il n'est plus celui des pratiques effectives : d'un côté, on magnifie le travail, et d'abord le travail manuel, tandis que de l'autre tout est fait pour rendre les emplois inintéressants, fastidieux, déconnectés de tout lien réel avec les outils et la production finale. Une telle évolution fut l'œuvre du taylorisme, ce sera bientôt celle des technologies à base de fausse informatisation.

Travailler, c'est souffrir

L'approche janséniste ne retient de la Bible que le fait que l'homme est pécheur. Si le pain ne peut se gagner que dans la sueur, la peine, la douleur, il n'est certes pas question que le travail soit joyeux : il n'est de travail que corvée. Que de fois n'entend-on pas ce discours ! C'est aussi celui que tiennent de grands syndicalistes des USA sortis scandalisés d'une visite des usines Volvo : « Enrichir les tâches, c'est diminuer le rendement, donc le prestige social des travailleurs. Le problème n'est pas de s'intéresser à son travail, de s'y consacrer, c'est de le faire de la manière la plus mécanique possible. Le salarié pourra alors s'impliquer ailleurs. Pourquoi vouloir à toute force s'impliquer dans ce qui est mauvais en soi, au lieu d'améliorer sa productivité, donc sa consommation — car il est bon d'être riche et de consommer —, au lieu de diminuer son temps de damnation, je veux dire de travail ? » Discours pessimiste, désespéré et désespérant qui traduit le désir éperdu de se sécuriser par l'épargne et par les biens marchands ; discours typiquement anglo-saxon tel que l'a analysé Max Weber dans son célèbre essai **Ethique protestante et esprit du capitalisme** ; discours difficile à tenir — sauf si l'on est sadomasochiste... — et, de plus, inopérant : la sueur n'a aucune valeur marchande.

Travailler, c'est produire

Un discours de substitution se révèle donc nécessaire, et il est tout trouvé, et il semble tout naturel : « il faut produire ». Pas question de remettre en cause ce qu'il faut produire, de définir l'utilité sociale des productions. Non : il faut produire, et de plus en plus (car il suffit d'évoquer la concurrence internationale pour éliminer toute contestation). On vous dira, par exemple, que diminuer de 10 % la durée du travail, c'est diminuer d'autant la production, donc le bien-être, et que c'est renoncer à être compétitif car les coûts augmenteront d'autant.

Cette argumentation n'est certes pas entièrement fautive, entièrement vide, mais elle fait beaucoup d'impasses :

● Pourquoi donc produire ? Pourquoi vouloir une croissance forte ? So-disant pour lutter contre le chômage. Mais j'avoue que j'aimerais savoir comment on peut soutenir qu'une augmentation de productivité, c'est-à-dire l'art de faire autant avec moins de main-d'œuvre, permet de lutter contre le chômage, avec baisse de la consommation et limitation des exportations.

● L'accent n'est-il pas mis surtout sur le mot **forte**, ce qui renvoie au premier mythe de notre civilisation, cette gigantesque fuite en avant contenue dans l'idée qu'il faut évoluer de plus en plus vite ?

● Pourquoi établir un lien mécanique entre la durée de travail et la production ? Certes, dans certains cas, notamment lorsqu'il s'agit d'une production industrielle systématiquement organisée, en particulier du travail à la chaîne — mais n'oublions pas que ce dernier ne concerne que 4 % des travailleurs —, un tel lien existe bel et bien. Ce qui est grave, c'est de le considérer comme universel et de ne jamais le remettre en question, alors qu'il est bien connu maintenant qu'une diminution de durée de travail se traduit aussi par une chute de l'absentéisme. Combien est surprenant le fait que, dans les négociations sur la durée du temps de travail, cet aspect des choses ne soit pratique-

ment jamais évoqué. On peut également se demander pourquoi on parle toujours en terme de durée et non pas en terme de production.

● La question qui, finalement, n'est jamais posée est la suivante : pourrait-on travailler moins longtemps, moins péniblement, et produire autant ? L'expérience en a été tentée, il y a quelques années, en Angleterre, pendant plusieurs mois. La semaine de travail a été réduite à trois jours. L'étonnant n'est pas tellement que la production n'ait pas beaucoup baissé, c'est qu'aucune analyse de ce qui s'est passé n'ait été publiée. Pourquoi ce silence ?

Travailler, c'est être présent

Il faut donc, encore, chercher ailleurs une justification au travail, et je propose l'hypothèse suivante : « Travailler, c'est être présent, au lieu dit, aux heures dites, à la limite, quoi qu'on y fasse ». Hypothèse certes extrême, mais que suggèrent les réflexions qui précèdent, et que conforte l'analyse des discours, y compris ceux du CNPF. Deux indications nous suffisent :

● L'insistance mise sur l'**absentéisme**, mot qui ne figure dans les dictionnaires usuels que depuis 1945, avec son acception actuelle : « Manque d'assiduité à un travail exigeant la présence en un lieu donné, comportement de celui qui se trouve absent ». Est-ce un hasard si la même racine désigne :

1. celui qui n'est pas dans le lieu où il devrait être ;
2. celui qui est séparé ;
3. celui qui manque (mais qui manque quoi et à quoi ?) ;
4. celui qui n'est pas à ce qu'il devrait faire ;
5. et, enfin, le rêveur ?

Mieux : le droit traditionnel français a utilisé ce mot « absent » pour désigner celui dont on ne sait pas s'il est vivant ou mort. Ne peut-on mieux affirmer que l'aveu est ici, non le lien à la production, mais la présence matérielle au lieu de travail aux heures convenues, faute de laquelle, on est rejeté, demi-mort, « zombie » ? C'est d'ailleurs bien ce que recon-

naissait le droit traditionnel, même s'il le faisait involontairement, lorsqu'il parlait de contrat de louage de services avant même que de parler de contrat de travail. Le terme « louage » était lié à « locare », à une localisation géographique qui faisait l'objet du contrat; et même si le législateur, en considérant que ce lien n'était pas assez contraignant de part et d'autre, a abandonné ce terme en lui préférant le contrat de travail, l'aveu était double. Avant tout, il fallait répondre « présent ».

C'est aussi à une raison analogue que l'on peut être tenté de rattacher le primat « social » du professeur au titre de la chaire sur son collègue à titre personnel. Quand, aux environs des années 60, les deux statuts existaient et donnaient pratiquement droit aux mêmes avantages, un universitaire était mal venu de préférer le second au premier, c'est-à-dire de préférer avoir été désigné de par son « mérite » que de par son rattachement administratif ! Ce qui était d'autant plus curieux qu'en fait, le second statut était supérieur en ce qu'un changement d'université ne faisait perdre aucun avantage à son titulaire, alors que le premier — lié à sa chaire **comme le serf médiéval l'était à la glèbe** — perdait tout, sa « coquille » ne se déplaçant pas avec lui. Là encore transparait une analogie avec le statut de vagabond, autre être « errant et désavoué », promis au « grand enfermement » (cf. Michel Foucault). Or, qui sont-ils ces vagabonds ? Un édit du 30 mai 1635 le précise : « ouvriers et garçons barbiers, tailleurs, filles ou femmes débauchées, arracheurs de dents, vendeurs de thériaque, joueurs de tourniquet, montreurs de marionnettes, joueurs et chanteurs de chansons... » vont rejoindre « ceux qui profitent d'une crise dans le marché local du travail pour oser demander des salaires déraisonnables ». Un siècle plus tard (1764) s'y ajouteront ceux qui n'ont exercé ni profession ni métier depuis six mois et qui, à ce titre, seront condamnés comme gens vagabonds et sans aveu. Qu'en penseraient les chômeurs en 1980 ?

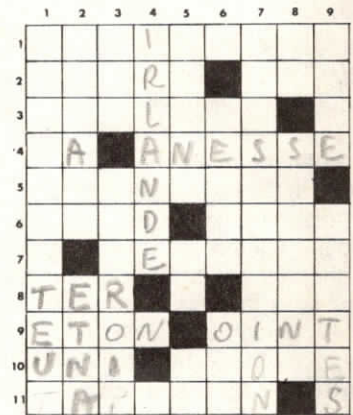
● Le discours sur les horaires libres, variables, à la carte... est aussi très révélateur. Pour tous ces auteurs, il ne s'agit pas seulement de résoudre un simple problème d'embouteillage lors des « pointes » de trafic, mais d'un aspect beaucoup plus fondamental et beaucoup plus difficile : la liberté pour chacun de répartir au mieux son capital « temps » (ou plutôt « durée ») entre ses diverses activités, étant cependant entendu que doit rester intangible tout concept de type **il faut consacrer tant d'heures de sa vie à la production** : le seul contrôle possible — du moins pour la majorité des emplois — portant sur la durée du séjour dans les ateliers. Tous les accommodements sont donc possibles, à la seule condition que la durée totale de la présence dans les ateliers (même lorsqu'on a fini les tâches à effectuer quotidiennement) ne soit jamais remise en question. Pourquoi donc cette seule réserve ? Pourquoi dichotomiser la vie en deux : le temps du travail contraint, celui des « loisirs » ?

C'est cette problématique qui devrait être remise en question. Quel travail fait donc un O.S. quand il lit un journal ? Et vous-même, est-ce que vous avez travaillé en lisant cet article ?

Jean-Louis Rigal

(1) Il faut préciser que, dans cet article, je me suis attaché davantage aux discours dominants sur le travail (donc aux types de pratiques et de processus de travail que veut imposer le système) qu'au niveau du ressenti quotidien des travailleurs. Prendre une telle attitude ne signifie pas que le fait, par exemple, que le développement que nous connaissons des écrans de visualisation risque de se traduire par des millions de graves dommages oculaires ne me paraît pas un « dégât majeur du progrès » contre lequel il faut lutter d'urgence ; ceci signifie que je pense que le frein essentiel du contrôle social est, comme l'a du reste dit Michel Foucault bien avant moi, au niveau des représentations et des discours qu'essaye d'imposer le système productiviste pour piéger tous les citoyens contraints de passer par lui, donc de s'aliéner si fondamentalement que toutes les autres aliénations peuvent en être considérées comme secondes et secondaires (phénomène que j'ai appelé Sémicratie dans des articles précédents).

problème 347



Horizontalement. 1 - Le temps de chercher et de trouver. 2 - Quart de ronde intéressant les familiers du violon - Pièce maîtresse entourée de pions. 3 - Baudelaire la prenait pour un pied. 4 - Possessif - Brait laborieusement en classe. 5 - Dans ses pièces il y a des empreintes. 6 - Prépare un piège - Bon nombre de révolutions pour un président. 7 - Elle fait exploser l'amorce ou amorce la fin des explosions. 8 - Pour la troisième fois - Contracté. 9 - Ses étudiants ne portent pas la faluche mais le haut-de-forme - Consacré par les huiles. 10 - Monocorde - Quartier réservé aux cabots en chasse. 11 - Elle n'attrape pas forcément les souris par la queue.

Verticalement. 1 - Homme de classe s'y connaissant en corrections. 2 - Manière d'utiliser l'eau pour s'éteindre - Résidence du maître de forges chez les mythographes. 3 - Il a un coup qui vous sonne - Généralement discret lorsqu'il est petit. 4 - Pays du Sinn Fein. 5 - Un rien suffit pour le définir - Pronom des intimes - Démonstratif. 6 - Qualifie un domaine hanté par les sylvains - Orientale quatre fois millénaire. 7 - Temps de concession. 8 - Princesse de légende qui porta un manteau de cuir - Le Verrier la découvrit derrière ses verres. 9 - Ordre à respecter en vue d'officier - Ecrits sans commentaires.

solution du problème 346

Horizontalement. 1 - Klaxonner. 2 - Lin - Booth. 3 - Email - Bu. 4 - Pô - Oisive. 5 - Tus - Galet. 6 - Oseraie. 7 - Minute - Ne. 8 - An - Eo - Ain. 9 - Négrillon. 10 - Rob. 11 - Sauveteur.

Verticalement. 1 - Kleptomane. 2 - Limousine. 3 - Ana - Sen - Glu. 4 - Io - Ruer. 5 - Obligatoire. 6 - No - Saie - Lot. 7 - Nobile - Albe. 8 - Etuve - Nio. 9 - Rh - Etrenner.

échanges et recherches

location (offres)

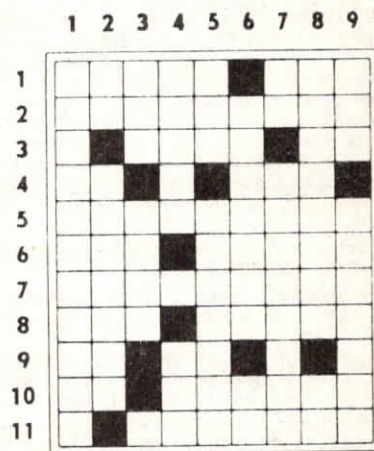
- Paris 13^e, studio vide mi-mai, 1 300 net. Ecr. P.A. n° 842.
- 92-Boulogne, 1 km Pte St-Cloud, autobus, appt., F4 cft ds imm. part., libre 1-5-80, 2 000 F/mois. Tél. (38) 67-39-14 après 19 h.
- Isère, mais. 6 p. tt cft, gd jard., prox. lac Vercors, été 80. Ecr. Graindorge, rte des Lilas, 38140 Rives. Tél. (76) 91-01-82.
- Ht Doubs, mblé F3/F4 ds villa camp., tte pér. Ecr. Cl. Brutillot, lyc., rue de Doubs, 25300 Pontarlier. T. (81) 39-09-91.
- 74-Cluses 1 300 m, chalet F3 tt cft, calme, juil. Ecr. Portal, 26120 Chabeuil. Tél. (75) 59-06-09.
- Sévrier, lac Annecy, studio F1 mblé, 1/2 pers., ms/quinz., avril, mai, juin et année scol. 80-81. M. Barbier, Chantemerle, 74410 Sévrier. Tél. (50) 46-44-16.
- 74-Gr Bornand, stat. été-hiv., studio 3-4 p., ds gd chalet, ttes pér. Ecr. Marcoux, 73100 Brison-St-Innocent. Tél. (79) 35-11-24.
- Limite des Vosges, ds villa F3 équipé, gar., cour, mai, juin, sept. 1 000 F, juil. 1 500, août 1 600, sem. 500. Ecr. P.A. n° 843.
- Var, été, 20 mn mer, mais. F3, tt cft, gd jard. Tél. (93) 80-87-11 hres repas.
- 05-St-Firmin, 1 300 m, chalet 5-6 pers., août-sept., pisc. privée. Deschamps, 45170 Aschères-le-Marché.
- 48-Bagnols-les-Bains, stat. therm., studio 2 pers., tt cft, quinz. ou ms. Roux, 41, rue Montauray, 30000 Nîmes. T. (66) 64-58-76.
- Auvergne-Mt Dore, F1 ds parc calme, tt cft 2-4 pers., vac. scol., cures th, et hors sais. Monier, 129, av. Bourboule, 63240 Mt-Dore. Tél. (73) 21-06-89.
- Périgord, mais. camp. 2 p., cft, 3-4 pers., juin, juil., sept. Ecr. Reynet, Brouchaud, 24210 Thenon. Tél. 08-63-70.
- 34-Vias, carav. 4 pl. équ., mois 6, 7, 8, 9, camp. bd mer. Pourtier, éc. PMI, 34800 Clermont-l'Hlt. T. (67) 96-10-47 repas.
- 85-Brétignolles, mais. 4-5 pers., bd mer, patio, park., acc. grat. pisc., tennis, juil. 3 000 F, 1-15/8 1 800, eau, élect. Tél. (45) 82-11-92, heures bureau.
- Biarritz, meublé tt cft, centre. Ecr. Lagarde, 33, pl. G.-Clemenceau, 65200 Bagnères-de-Bigorre.
- La Ciotat, gd T2 cft, 5 pers., ds villa pin., calme, sem., ms. Tél. (42) 83-61-78.
- 22-Cap Fréhel, 500 m mer, mais. tt cft 7 pers., calme, ttes sais. Tél. (31) 93-28-08.
- Arcachon, appt 4-5 pl., été. T. (56) 86-67-71.
- 83-Cavalaire, F2 tt cft, 2, 3, 4 sem. juin, sept. Tél. (73) 87-61-96 soir.
- Avoriaz, F2 5 pers., tt cft, ttes pér. Tél. : 434-40-03 heures repas et soir.
- 83-Hyères, coll. 1. F2 ds villa cft, 4 pers., jard., juil. Tél. (94) 57-48-71.
- Quiberon, prox. plages, F2 cft 2 gdes p., 2 enf., juil., août, préf. loc. pr les 2 ms. Le Pogam, 16 Trentinian, 56100 Lorient.
- Nice, F3 nf, prox. mer et comm., tél. interph., TV, terr., gar., 4 pers., 15 j. 1 500 ou 1 800 F. Tél. (76) 96-35-28.
- 30-Port Camargue, Pl. cft 4 pers., pisc. privée, plage, juin à sept., sem., quinz., ms. M^e Jean, éc. Bagard, 30140 Anduze. Tél. : (66) 52-30-30.
- 38-Huez, 1 550 m Oisans, ds petit imm. appts 2 à 5 p. (2 à 8 pers.) juin, juil., août, sept., px très int. Bory J.M., 623, ch Manival, 38330 St-Ismier.
- Cap d'Agde, F2 tt cft 4-5 pers., s/port, jard., pisc., calme, juin 2 000, juil., août, 3 000 F/ms, quinz. 1 750. Hoff, éc. Europ., av. O. Jaspers 75, 1200 Bruxelles (Belgique).
- Périgord, Pâq. et ttes pér. T. (53) 80-41-96 soir.

- 31-Luchon, mais. 5-6 pers., juin, juil., août, sept. Puyo, 4, r. de l'One. Tél. (61) 79-11-75.
- 17-St-Georges-Didonne, villa 6 pers., 300 m plage, 1^{re} quinz. juil. T. (46) 05-50-07.
- Nice-centre 10' à pied plages, gd F3 cft, juil. ou août, 4 000 F TTC. T. (73) 71-41-13.
- 34-Gde Motte, P2 loggia 4 pers., 100 m plage, vue mer, juil., août, quinz. 2 000 F. Tél. (90) 91-14-18 h. repas. Ecr. P.A. n° 844.
- St-Tropez, carav. 6 pl. tte équipée s/plage Pampelonne (ds caravaning 4 étoiles) mai à sept. M. Curt, tél. (50) 48-03-43 jours et heures scolaires.
- Les Rousses-Jura 1 100-1 600 m, studio tt cft 4 pers., ski alp.-fond. Rousseau, collège de l'Arc, 39107 Dole. T. (84) 72-28-00 entre 8 et 17 h sf mercredi et samedi apr.-midi.
- Cannes, F2 tt cft 4 pers., juin, juil. Peucheret, 9, rue du Collège, 10200 Bar-sur-Aube.
- Savoie, 1 550 m, près parc Vanoise, gde mais. mont. tt cft, juin à sept. Thomas, Les Cochets, 73420 Viviers-du-Lac.
- Cannes, studio tt cft 3 pers., juin, juil., sept., oct. Crepin, 83170 Camps-la-Source. Tél. (94) 69-11-04.
- Altier-Lozère, prox. riv., calme, mais. meublée 2 p., s.e., tt cft, libre août. Ecr. Journet, 63, r. Crillon, 69006 Lyon.
- 40-Vieux-Boucau, vue mer, F3 tt cft 4-6 pers., août. Ecr. Bourguet, 8, rue des Ecu-reuils, 64000 Pau. T. (59) 02-94-06.
- 2-Alpes, studio 4-5 p., cft, calme, vue, ski hiv.-été. CES, rue Parot, 42100 St-Etienne. Tél. (77) 25-87-73.
- 05-Chalet nf 6 pers., ski, 29-3 au 5-4 1 000 F, été. Boy, 05220 Monétier-les-Bains. Tél. (92) 24-42-48.
- Auvergne-St-Genès-la-Tourette, 780 m alt., appt classé, nf, cft 3-5 pers., ds parc prox. plan d'eau, ind., calme, juil., août, sept., tim. pr rép. M. Pacllet, GS, lycée G. Sommeiller, 2, bd Taine, 74-Annecy. Tél. : 45-16-51.
- Menton, F3 tt cft, gde terr., mai à oct. Costaz R., 74420 Villard-Boège. T. : (50) 26-17-90.
- Rosas-Esp., villa 5-6 p. tt cft, terr., gar., 16 au 31-7 1 200 F. Ecr. P.A. n° 845.
- 05-Agnières-Dévoluy, stat. hiv.-été, 1 440 m, studio 4 p., plein Sud, tt cft. Ecr. P.A. n° 846.
- Sud-Finistère, ds la baie d'Audierne, 8 km des plages, camp., end. calme, gd jard., pêche riv., étang, rayon touristique, juin, juil., août, sept., appts pour 5 ou 6 pers. et 2 ou 3 pers. Mme Jégou, St-Joseph, Peumerit, 29143 Plogastel-St-Germain. Tél. (98) 54-42-81.
- 05-Merlette 1 850 m, F2, F4, sol., except., pêche; 2^e 17-Plage, villa F4. Ecr. Berger, lycée, 17023 Périgny. T. (46) 34-75-87.
- Accueil de classes transplantées (Savoie, Var, Ardèche). Pr ts rensqts, écr. Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, bd des Mobiles, 07002 Privas. Tél. (75) 64-02-44.
- Savoie 1 600 m, climat except., soleil, pays simple, repos, studio tt cft. Lutzler, 48, rue Brosolette, 93320 Pavillons.
- 05260-St-Jean-St-Nicolas, ds villa r.-d.-c., 3 p., s. b., ch. c., 5 pers., z. A, B, C Pâq., près de 6^e stat. ski. Tél. (92) 55-91-03.
- Vac. familiales gratuites 40 pays. INTER-VAC, 55, r. Nationale, 37 Tours. (47) 20-20-57.
- Plage Midi village vacances, loc. caravane, bungalow. Boisset, 34 Sérignan. Tél. : (67) 93-01-01.
- Savoie, mont. moy. alt., plus. appts mblés tt cft, ttes pér. d'été, ski z. C fév. et vac. Pâq. Tél. (79) 65-80-02. Ecr. P.A. n° 847.
- Var, ds mimosas, 100 m petite plage tranq., F2 tt cft, mars à oct. quinz./ms. Cheval, BP 96, 83303 Draguignan. (94) 05-63-90 w.-e., vac.

(Suite page 36.)

championnat de mots croisés 1980

grille n° 2



Horizontalement. 1 - Facilité de parole - Certains ne vantent les mérites que du dernier. 2 - Oiseau toujours haut perché. 3 - Préfixe numéral - Personnel. 4 - Signes d'épuisement - Elément d'un ménage à trois biblique. 5 - La vie de ses usagers ne tient qu'à un fil. 6 - Il est ferme mais bonne pomme - Montagnard américain. 7 - Donner un congé peu apprécié. 8 - Formule de congé pour des fidèles - C'est plus qu'un grade. 9 - Réfléchi - Pour désigner un demeuré, mais pas un arriéré. 10 - Unité mécanique de vitesse - Surmontée d'un élément dentelé. 11 - Qui cherche à renverser par surprise.

Verticalement. 1 - Inutile d'envoyer ses adeptes se faire cuire un œuf sous prétexte qu'ils ne veulent pas de viande. 2 - Caractères tirés du grec - Quand on a trouvé un vrai filon, il ne reste plus qu'à les entasser. 3 - Caractère tiré du grec - Accessoire de certain métier. 4 - Petit réservoir d'eau - Devant un numéro que le règlement oblige parfois à mentionner. 5 - Direction - Entourera en serrant. 6 - L'affaire d'une minute quand il s'agit de rendre hommage - Pour faire le lien. 7 - Adverbe - Propre à un pays. 8 - Faire du neuf avec du vieux - Participe. 9 - Elle faisait rougir les archers, entre autres - Brider le bidet.

Cette grille est à conserver
jusqu'à la parution
du bulletin-réponse final
pour y être recopiée.

échanges et recherches

(Suite de la page 35.)

■ location (offres)

● Baie de Rosas, Espagne, 50 km Perpignan, appt tt cft, 50 m plage, 6-8 pers., séj., cuis., 2-3 ch., s. eau, w.-c., gde terr., face mer, park., ts comm. Ecr. P.A. n° 848.

● Pour vos vacances d'été-hiv. à la Clusaz (74220), alt. 1 100-2 600 m, L'ASSOCIATION-MEUBLES, coopérative de propriétaires régie par la loi de 1901, est gratuitement à votre disposition pour vous procurer chalets, appts, studios à des prix nets tt compris. Tél. (50) 02-43-29 ts les jours hrs bureaux sauf le jeudi.

● Côte Adriatique, Italie, appts ds villas, loc. sem. Ecr. M. Thouvenel, 69720 St-Laudrent-de-Mure. Tél. (7) 840-82-48.

● Toulon, 5 km plage, F2 ds villa, cft, calme, libre 15-4. Tél. (94) 27-34-68.

● 85-Jard s/mer, villa 4 à 5 pers., cft, terr. clos, forêt, prox. mer et bourg, juil. Tél. (41) 80-42-15.

● Côte d'Azur, ds villa appt indép. 2 pers., tt cft, prox. plages, jard., park., juil., août. L. Verger, Saint-Aygulf, 83600 Fréjus.

● 14-Houlgatte, villa 7 pers., 400 m mer, jard., gar, Lemoine, inst., 14860 Ranville.

● 14-Asnelles, pav. 4 pers., cft, jard., gar., 200 m mer, août. Pagny, tél. 93-12-62.

● Cannes-Marina, meublé 4 pers., pisc., port, tennis, golf, 1-15 juil. 2 900 F. Canillac, rue Chardon, 10 Romilly s/Seine.

● Vendée, appt 2 p. tt cft, terr. s/plage, cuis., wc, bains, août, sept. Rabusseau, 1, rue Jeanne-d'Arc, 41000 Blois.

● 38-Chamrousse, chalet cft 4 pers., ttes pér. Giroud, 7, pl. Rivet, 38100 Grenoble.

● Nice, coll. 1 gd studio ds villa, jard., mer à 200 m, août. Ecr. P.A. n° 849.

● 34-Cap d'Agde, F2 mblé, calme, tennis, pisc., 5 mn mer, tte année, sem., ms. Bonnet Anny, 2, rue de la République, 34600 Bédarieux.

● Cadaques-Esp., magn. duplex 4 pers., vue mer, tennis, pisc., juin, juil., août. Tél. (76) 23-32-98.

● Savoie, les Bauges, 800 m, chalet cft, à 25 km d'Annecy et Aix-les-Bains, prox. plan d'eau, torrent, pêche, tennis, randonnées, libre juin, juil. 80. Ecr. P.A. n° 853.

● 22-St-Quay, coll. 1 villa août, 100 m plages, tt cft, jard., 4 pers. Ecr. P.A. n° 850.

● 22-Villa mblée 4 pers., cft, jard., loc. année scol. 81. Ecr. P.A. n° 851.

● Annecy, coll. 1. appt 3, 4 pers., août. Ecr. P.A. n° 852.

■ échanges

● Villa mer 6-8 p. c/ équiv. mont. préf. Bacque, 15, av. Estienne-d'Orves, 64500, Saint-Jean-de-Luz. Tél. (59) 26-24-20.

● Inst. Picardie éch. mais. pr vac. pér. 20/7 au 20/8 avec ensgt 1-2 enf. Gironde ou Auvergne. Ecr. Calonne, 106, r. Normandie, 02100 Saint-Quentin.

● Ech. juil. F3 Langogne c/ appt Paris. Ecr. Giral, 13, rue Piencourt, 48000 Mende.

● Vacances en Angleterre, Echanger logements. Ecr. E.V.E., New Barn House, Toft Road, Kingston, Cambs (Grande-Bretagne).

● Ensgt éch. 3 ou 4 sem. août chalet savoyard tt cft c/mais. côte bret. Ecr. Laforge, 1, rue Saint-François, 73 Chambéry.

CONDITIONS D'INSERTION

● 23,50 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.

● EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.

● POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.

● REGLEMENT : Joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.

● FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,30 F joints à la demande d'insertion.

● REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Services des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

■ ventes

● Eyglies, 5 km Guillestre 1 000 m, vds T2 51 m², ds chalet style, 20 U. Tél. (85) 55-29-86 après 20 h.

● 05-Serre-Chevalier, vds appt 3 pces 53 m², balc. 14 m², vue magnifique, 300 000 F. Tél. (76) 25-64-61 après 18 h.

● 66-Prades, vds ds pet. rés. réc. coquet F3 63 m², ch. él. ind. intégré, v.-ordures, interph. pr TV, tél. gar. 13,38 m², cave 6,48 m², vue Sud sur Canigou de cuis., séj. et balcon du r.d.j., libre 1^{er} mai, habit. aussitôt, 300 000 F. Tél. (55) 01-64-32.

● Vds St-Jean-de-Monts, villa 4 p., libre, chauff., gar., terr. boisé ; 1 000 m², calme, 500 m plage, 360 000 F. Tél. (29) 79-04-24.

● Vds mais. type r5 neuve, séj., chem., cuis. amén. s.-sol, 1 000 m² terrain, sise « Aux Guilloteaux » Bussac, 17100 Saintes, 7 km Saintes, 40 km Royan, poss. repr. crédits. Tél. (46) 74-22-61 heures repas.

● Vds résid. secondaire à aménager intérioritément, beau terrain et plaisant voisinage, indép. 70 000 F. Restaurer en Berry, 18160 Touchay. Tél. (36) 60-00-09.

● Part. vd ds Sarthe, 200 km Paris, mais. ds bourg, exc. état, r.d.c. : salle, salon, gde cuis., wc, 1^{er} ét. 3 ch. moquetées, s.d.b., 2^e ét. gd grenier + 1 ch., ch. cent., gar. pr 2 voit., jard. 500 m², pêche, chasse. Ecr. Basly, 5, rue du N. Monde, 76160 St-Jacques/Darnétal.

● Vds mais. rur., cuis., séj., 2 ch., s.d.b., gren., terrasses, dépend. s/600 m² en restanques, 10 mn centre Toulon, px 400 000 F. Tél. (94) 22-01-67 ap. 19 h.

■ hôtels - pensions

● HOTEL-REST. « BON REPOS » **, 25650 Montbenoit, alt. 800, jardin, Relais du Silence, pêche, pr. Suisse, depuis 110 F net.

● Normandie, « Les clos Tords », 61 Vimoutiers, pens. fam. acc. pers. âgées. Tél. (33) 39 21-12

● RIMINI ADRIATIQUE, Hôtel Stella Marina, rue A.-Manzoni 2, tél. 0541/81312, près mer. 1 km sort. autor. Rimini Sud, 60 ch. dches et balc., asc., bar, terrasse, calme, cuis. saine, régimes assurés, mai, juin et sept. 75 FF pens. compl. tt comp., juil., août 100 F, libre entrée à la plage, excursions Florence, Venise, Rome, Ravenna, San Marino.

● Face au Mont-Blanc, 12 km de Chamonix, Hôtel Bellevue, 74310 Servoz, 16 chambres, jardin ombragé, cuisine familiale, juillet-août, demi-pension (chambre, petit déjeuner, dîner) 69 F TTC. Réservation : écr. ou tél. après 19 heures. (16) 1-263-60-96 Paris ou (50) 51-13-58 Annecy.

■ centres de vacances

● Rech. cuisinier et aide cuisine colonie de vacances Cantal, août. Ecr. Comité d'établissement Thomson-CSF, 52, rue Guynemer, 92132 Issy-les-Moulineaux.

● Massif Mt-Blanc, les Houches, 7 km Chamonix, centre vac., activités mont. pour j. adultes, 580 F. OLEM, Maison des sociétés, bd J.-Curie, 01000 Bourg.

● Corse, Centre nautique, Ministère Education, 20137 Porto-Vecchio recrute animateurs voile et agents de service, mai à septembre inclus. Ecrire.

● L'œuvre des colonies scolaires de vacances de Mitry-Mory, recherche un économiste diplômé ayant suivi formation, expérimenté, pour son centre de vac. de Plainfaing (Vosges) pr juil. du 4/7 au 31/7/80. Rémun. 67 F p/ jour suivant barème des CEMEA. Faire offre au siège social, mairie de Mitry-Mory, service colonies.

● Rech. direct. adj. habit. 72, 53, 49 CV Landes, juil. Tél. (43) 27-31-67.

■ stages

● Tissage Vercors agréé formation continue, par sem. école 350 F, pens. 300. Moussali. Tél. (75) 48-42-70.

● Groupe Création, assoc. pour le développement des moyens d'expression corps, propose stages d'expression corporelle, mime, initiés ou non, à Paimbœuf (44) en août 1980. Rensgts Groupe Création, 08370 Puilly-Charbeaux.

■ divers

● Livre La Photographie et la classe : technique, pédagogie, conseils pratiques, utilisations, bibliographie, financement. Envoi c. ch. 25 F à M. Guilbert, éc. S. Lanoy, 59171 Hornaing.

● Editeur ch. délégué pédag. (niveau secondaire BTS) pr présentation de son fonds. Env. CV et photo à Ed. SIREY, direction commerciale, 22, rue Soufflot, 75005 Paris.

● Ch. Tout l'Univers, le million, les musées, la mer, la faune, hist. de l'art, encyc. des sciences, beaux livres illustrés, albums de la Pléiade. Turpin, 11, rue des Lilas, 29250 Saint-Pol-de-Léon.

● Ch. 1/7 au 15/9 ds ferme pens. complète 20 pers. + 7 poneys. Tél. 343-25-24 ; soir 805-14-77.

● POUR VOS ACHATS DE VINS DE BOURGOGNE, J.-C. BOISSET, fils et gendre de collègues, 21700 NUITS-SAINT-GEORGES, propriétaire et éleveur en différents crus, vous adressera sur demande son tarif avec des conditions très particulières aux enseignants.

Pour l'association éditrice « l'éducation », le Président : A. LICHNEROWICZ.

Imp. Edicis, zone industrielle de la Petite-Montagne, 91000 Evry. Dépôt légal n° 321. Com. Par. 515 AD

Chère lectrice,

Cher lecteur,

Si vous avez entre les mains ce numéro de « L'Education », c'est sans doute parce que vous êtes abonné

- soit à titre personnel,
- soit au titre de l'établissement.

Dans ces deux cas, vous n'avez pas à vous préoccuper du renouvellement de l'abonnement : « L'Education » vous envoie, en temps utile, les imprimés nécessaires.

Mais autour de vous il y a certainement des amis, des collègues qui aimeraient lire régulièrement la revue et il ne vous est pas possible de la prêter à tout le monde !...

En faisant bénéficier quelqu'un du bon ci-dessous, vous lui rendrez service en lui faisant plaisir.

Merci de votre aimable collaboration.

F. Silvain.

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation...**

FRANCE 100 F

ÉTRANGER 130 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte

Date Signature

Chèque postal Mandat lettre

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion

ZIPCODE

75 80

PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____

ADRESSE _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

Un nouveau service de l'Express International à ses lecteurs : la page internationale éducation et formation

En effet, l'Express International publiera les samedis :

23 février 1980

15 mars 1980

5 avril 1980

26 avril 1980

17 mai 1980

7 juin 1980

LA PAGE INTERNATIONALE ÉDUCATION ET FORMATION

réservée aux annonces émanant d'Écoles, Collèges,
Instituts, Universités, Centre de séjours linguistiques, etc.

Pour tous renseignements complémentaires, écrivez ou appelez
François-Xavier GELIN, 61, avenue Hoche, 75008 Paris.
Tél. : 755.97.98 - Télex 650009

L'EXPRESS
INTERNATIONAL